

l'éducation

en page 13
règlement de notre concours



la culture pour tous

26 avril 1979

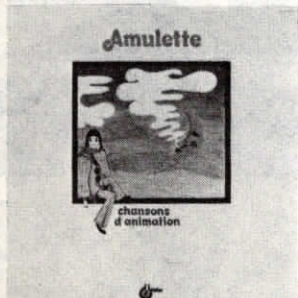
n° 385 ■ 4 F



Unidisc au service des éducateurs

NOUVEAUTÉS - CHANSONS

Amulette



Didier, Pierre, Pascal, trois jeunes qui ont fait d'Amulette le premier groupe folk exclusivement réservé aux enfants (à partir de 4 ans).

Après quelques années de « rodage » dans les écoles et sur scène, ils présentent ici leur premier disque composé de leurs meilleures chansons d'animation. Paroles sur l'album et musique facile à retenir !

La poule - Le petit âne - La danse du temps - J'ai dans la main - Mes mains ont dix doigts - La vache qui s'en va - Comme une hirondelle - Aujourd'hui - Le caniche noir - Un lapin s'est marié - Il n'a rien compris le bonhomme.

UD 30 1405 - UN 220

ANIMATION

As Cosy as an Irish pub



Tu fais de l'anglais ? Tes parents aussi Cool !...

Toutes ces chansons chante-les en anglais avec moi, tes copains, tes instituteurs et professeurs ou tes parents. Charleston, chansons à boire, ballade irlandaise, poèmes américains d'aujourd'hui.

Ils te sont expliqués en français sur l'album et tu trouveras un livret avec les traductions en français.

L'anglais entrera dans ta tête en chantant. Come on sing along !

PAT ARTHUR 30 1329 - UN 220

Chansons pour mieux parler



Jacqueline Gudin et Simone Perron-Golx, deux directrices d'écoles maternelles, ont composé 50 chansons-jeux, très courtes et amusantes, pour améliorer le niveau de langage des petits.

Un groupe d'enfants et quelques jeunes les présentent sur ce disque plein de rythme et de bonne humeur.

Avec livret.

30 1395 - UN 220

Monte dans le train



14 chansons - 14 play-back de Nicole Snitselaar.

Nicole Snitselaar, une très jeune éducatrice d'école maternelle, est aussi auteur-compositeur-interprète de talent ; voilà son premier album.

C'est en passant ses journées avec les petits que Nicole trouve son inspiration ; ces 14 chansons faciles et ravissantes ont été composées pour eux, non seulement pour les écouter, mais surtout pour les apprendre et les rechanter (paroles sur l'album).

Monte dans le train - Le petit canard - Nous allons au bal - Je lave mes mains - Mon lapin - Qui suis-je ? - Le hérisson - Une fourmi - La farandole - Pour ma Maman - Un bel œuf doré - Mes crayons de couleur - Mes amis - Carnaval dans la rue.

UD 30 1407 - UN 220.

ANIMATION "CADEAU"

Une nouvelle collection : CHANSONS CELEBRES

Disques 45 tours
• 2 chansons
• + les 2 « play-back ».

Bon anniversaire



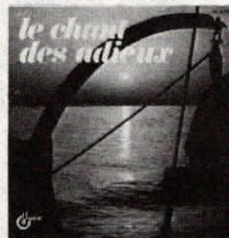
Accouplé à « Joyeux anniversaire » (Happy birth day to you), voilà le disque type à offrir pour la circonstance !

En plus des chansons, on trouvera aussi les « play-back » pour s'amuser à chanter soi-même avec l'orchestre.

Les paroles complètes de François Rauber sont sur le dos de la pochette !

EX 45 620 UN 110.

Le Chant des adieux



Et « Colchiques »

Voilà une nouvelle et parfaite version du célèbre « Ce n'est qu'un au-revoir » chanté ici par de jolies voix d'enfants avec l'orchestre de François Rauber.

Accouplé au non moins célèbre « Colchiques dans les prés » dont on aura peut-être aussi oublié les paroles...

Toutes celles-ci sont imprimées au dos de la pochette pour les chanter sur les « play-back ».

EX 45 622 - UN 110

BON DE COMMANDE A RETOURNER

à votre disquaire ou à défaut à :

UNIDISC, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris.

..... disque(s) Amulette

30 1405 UN 220 42 F

..... disque(s) Monte dans le train

30 1407 UN 220 42 F

..... disque(s) Chansons pour mieux parler

30 1395 UN 220 42 F

..... disque(s) As Cosy as an Irish

30 1329 UN 220 42 F

..... disque(s) Bon anniversaire

45620 UN 110 17 F

..... disque(s) Chant des adieux

45622 UN 110 17 F

Frais d'envoi : 7,00 F — Mais franco pour une commande minimum de 150,00 F

Ci-joint mon règlement de : F

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 4 réforme pour les langues vivantes ? par Maurice Guillot
- 4 les congrès battent leur plein : au SNES, entretien avec Etienne Camy-Peyret ; au SNIDEN, entretien avec Michel Moisan
- 5 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 8 « l'éducation surveillée » à l'échelle d'un département, par Marguerite Laforce
- 14 points d'interrogation : rock around the school, par Strapontinus

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 18 CNDP : un ensemble multi-media
- 18 documentation : contes et poèmes ; pour votre classe, par Pierre Ferran
- 20 audiovisuel : les matériels/12 - surfaces sensibles pour rétroprojecteurs, par Jean-Luc Michel
- 21 sur votre agenda

l'homme créateur

- 24 Jouhandeau soi-même, par Josane Duranteau
- 26 panorama — livres : pour enfants ; de poche en poche ; science-fiction dernières nouvelles, par Pierre Ferran ; un fameux coup de fouet, par Jean-Pierre Vélis ; cinéma : méditations sur un face à face, par Etienne Fuzellier ; disques : l'Espagne, de Bizet à De Falla, par Georges Rouveyre

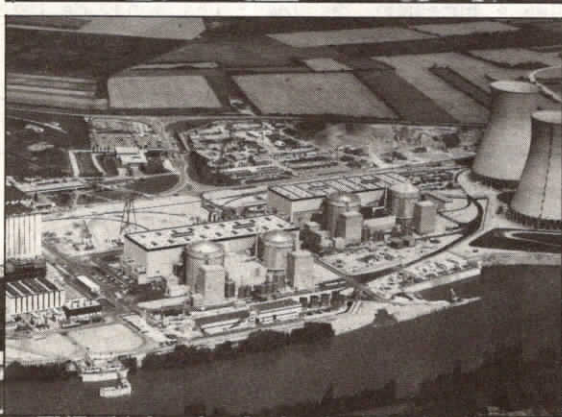
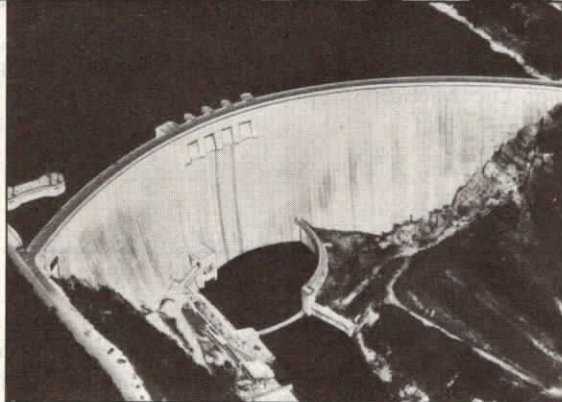
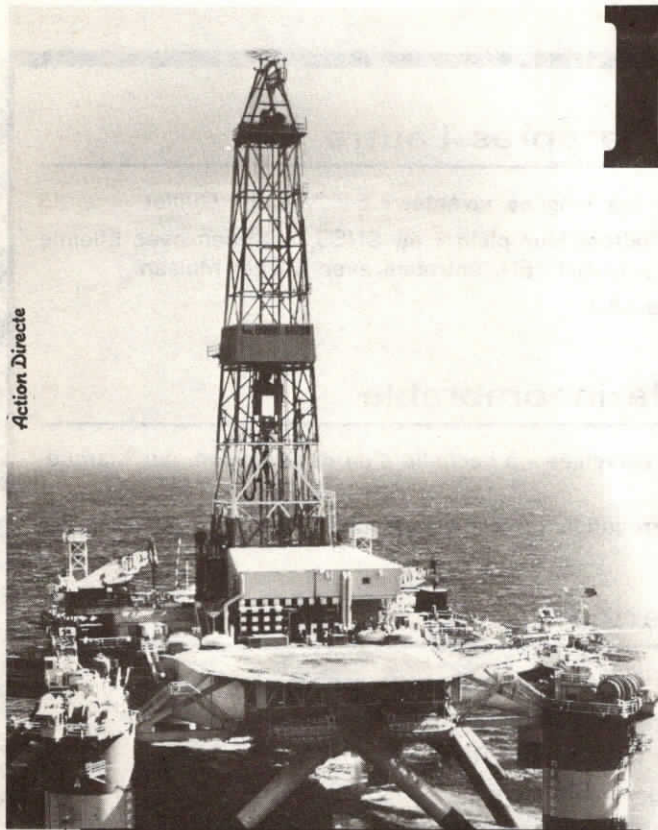
le monde comme il va

- 30 pour la démocratie culturelle, par Pierre-Bernard Marquet
- 34 mots croisés — échecs

photos - couverture : Niépce/Rapho ; p. 24 : Lipnitzki-Viollet.

LA BATAILLE FAITES

Action Directe



**FAIRE LE POINT SUR CE PROBLEME
CRUCIAL D'AUJOURD'HUI.
APPROFONDIR LES ASPECTS QUI
VOUS CONCERNENT.
VOUS INFORMER POUR MIEUX
COMPRENDRE, ENSEIGNER, DECIDER.
RECEVEZ CHEZ VOUS GRATUITEMENT
L'INDEX DE DOCUMENTATION SUR
L'ENERGIE.**

Tout le monde en parle, mais personne ne sait exactement à quoi s'en tenir.

Pourtant, le problème de l'énergie existe et a fait, depuis des années, l'objet d'innombrables études, claires, simples, accessibles et répondant aux multiples questions posées par notre avenir énergétique.

D'abord, pourquoi l'énergie nous est-elle vraiment indispensable?

Quelle énergie, ou plutôt quelles énergies : pétrole, charbon, atome, soleil, etc.? Quelle est aujourd'hui l'évaluation des réserves disponibles?

Comment entreprendre l'exploitation et à quels coûts?

Où en sont les techniques nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles formes d'énergie?

Ces questions ne fournissent pas seulement les thèmes de débats pour la grande presse. Elles ont une influence directe sur tous les secteurs de la production.

C'est pourquoi le responsable que vous êtes ne peut prévoir



DE L'ENERGIE. LE POINT.

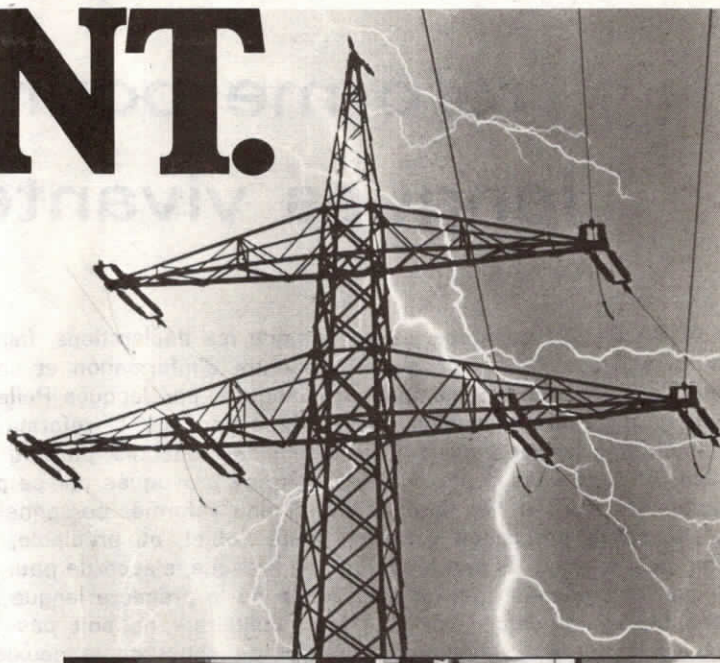
et agir efficacement sans disposer d'informations fiables et chiffrées sur cette formidable croisade de l'énergie.

Dirigeant, cadre supérieur, haut fonctionnaire, ingénieur, chercheur, journaliste, enseignant..., quelle que soit votre fonction (ou votre branche d'activité), il est intéressant d'avoir dans votre bibliothèque de travail, l'Index de Documentation sur l'Énergie.

En une centaine de pages, l'Index répertorie les brochures, notices, articles, ouvrages donnant des informations sur plus de trois cents questions-clés. Vous y trouverez notamment les réponses aux questions que vous vous posez sur les besoins, les ressources, la production, le coût des énergies, les débats sur l'énergie nucléaire; les progrès technologiques dans les nouvelles formes d'énergie : solaire, géothermique, éolienne, marémotrice, hydrogène, etc.

Bien entendu, en même temps qu'il vous les signale, l'Index vous donne tous les éléments pour recevoir rapidement ces documentations.

L'Index de Documentation sur l'Énergie sera un instrument de travail précieux pour vous informer sur les questions dont dépend votre avenir.



Photos : Vico et Sociel

Une exposition permanente sur l'Énergie.

L'Atelier d'Architecture et d'Environnement du BUREF vous accueille en permanence de 9 h à 17 h (sauf samedi, dimanche et jours fériés) au : 15, place des Reflets - Cedex 17 - 92080 Paris-La Défense. Vous y trouverez une documentation, des films et des maquettes sur les problèmes et les techniques modernes de l'Énergie.

Pour recevoir gratuitement, chez vous ou à votre bureau l'Index de Documentation sur l'Énergie, découpez le bon ci-dessous, remplissez-le et retournez-le.

BON GRATUIT POUR L'INDEX DE DOCUMENTATION SUR L'ENERGIE.

Veillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, l'Index de Documentation sur l'Énergie.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Bon à retourner à : Electricité de France
Atelier d'Architecture et d'Environnement
Cedex 17 - 92080 Paris-La Défense.

ELECTRICITE DE FRANCE.

Atelier d'Architecture et d'Environnement
Cedex 17 - 92080 Paris-La Défense.

réforme pour les langues vivantes ?

IL AURA FALLU quelques jours pour que les déclarations, faites à Strasbourg, à l'occasion du colloque du Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues, par Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education, sur la réforme de l'enseignement des langues vivantes, suscitent des réactions plus ou moins affirmées. Attitude sans doute due à la surprise provoquée par ce plan dévoilé subitement, car, si l'on attendait bien une réforme, personne ne pensait qu'elle serait proclamée sans avoir été l'objet, au préalable, d'une véritable concertation. Si tout le monde, ou presque, s'accorde pour reconnaître qu'une intensification de l'apprentissage de la première langue reste indispensable, à condition que l'aspect « utilitaire » ne soit pas le seul qui préside à cet enseignement, le report du choix de la deuxième langue à l'entrée en seconde — et par conséquent la disparition de la troisième langue — soulève une volée de protestations. « *Nous ne comprenons pas les raisons pédagogiques qui feraient repousser la deuxième langue dans le second cycle, ce n'est pas pour cela que l'on apprendra mieux la première langue* », dit Pierre Moreau, président de l'Association des professeurs de langues vivantes, laquelle ne formule pas à priori de « refus systématique », mais considère, étant donné qu'une réforme ne peut se faire qu'avec ceux chargés de l'appliquer, que celle-ci en l'occurrence paraît pour le moins improvisée.

Pour les responsables de l'APLV, l'inventaire rapide du plan de Jacques Pelletier, dans la mesure où tout reste à préciser et à discuter, révèle trois points « intéressants » : les cinq séquences hebdomadaires pour la première langue, ce qui constitue en fait un retour à l'ancien horaire et une « façon d'admettre l'erreur » ; la diversification des langues dans l'enseignement technique, où il n'y a guère que l'anglais actuellement ; l'appel aux GRETA qui, s'il semble séduisant, réclame de sérieux éclaircissements, les motivations des adultes et celles des adolescents n'étant pas les mêmes, ce qui sous-entend une formation appropriée des enseignants.

La plus grave mesure reste le relèvement des seuils d'ouverture de sections portés à quinze élèves. Là, syndicats, associations, fédérations se retrouvent unanimes pour dénoncer cette condamnation des langues à faibles effectifs. Pierre Moreau, qui souligne que le seuil porté de dix à quinze élèves pour l'allemand, il y a deux ans, a déjà mis singulièrement cette langue en difficulté, prédit que la généralisation de cette mesure accroîtra le pourcentage de l'anglais (déjà plus de 81 %) et, hormis l'allemand et l'espagnol, toutes les autres langues seront appelées à disparaître.

Mais plus que tout, cette réforme apparaît aux yeux de tous comme la suite logique de la politique de redéploiement, même si le mot est désormais banni des propos ministériels. En cette période, il faudra beaucoup de persuasion pour en détromper les enseignants, la phrase de Jacques Pelletier à propos de la diversification des langues : « *Un tel phénomène est contraire à une bonne gestion de nos ressources* » étant sans ambiguïté.

Maurice Guillot

les c

au SNES

Les congressistes du Syndicat national de l'enseignement supérieur, réunis du 2 au 4 avril à Bordeaux-Lac, se sont prononcés sur l'organisation d'actions revendicatives au cours du troisième trimestre.

Etienne Camy-Peyret, secrétaire général, fait ici le point en répondant à nos questions.

● Le congrès national du SNES a décidé une action nationale de grève et de manifestations pour le troisième trimestre. Pourquoi ?

Le congrès national avait pour mission de faire le point dans le domaine revendicatif et de fixer les grandes orientations de l'action syndicale pour les deux années à venir.

Ce congrès n'a pas fait abstraction du contexte actuel. Il n'a fait que traduire et exprimer le mécontentement des adhérents et leur volonté d'action. Il est en outre du devoir élémentaire d'une organisation d'analyser les raisons pour lesquelles il y a un blocage persistant de toutes les revendications. Nous nous opposons aux revendications purement corporatistes, et notre congrès a montré que la crise frappait de plein fouet le second degré et les personnels du second degré.

Enfin, le congrès s'est préparé à l'action. Toutes nos démarches en faveur de revendications, toutes nos négociations se heurtent au silence et au refus gouvernemental. Nous demandons la revalorisation du métier d'enseignant et exigeons un enseignement de qualité. Les conditions sont loin d'être actuellement réunies pour faire aboutir ces reven-

Congrès battent leur plein

dications. La politique d'austérité représente une diminution réelle des moyens ; les revendications des différentes catégories sont totalement bloquées ; enfin, le pouvoir veut adapter l'école à la crise et s'attache à la conception de savoir minimum. Le congrès de Bordeaux a souligné la soumission du service public aux exigences patronales et dénoncé le danger des relevés de conclusions adressés par le ministre de l'Éducation à la direction de la FEN d'une part, au CNPF d'autre part. Le congrès, face à cette situation d'ensemble, a exprimé une très grande volonté de riposte.

• Quelles sont les grandes lignes d'action syndicale qui vont alors être développées ?

La nécessité de l'action syndicale nous paraît évidente. D'autre part, nous ne pouvons négliger aucun front de lutte : nous récusons la conception de priorité. La situation est tellement grave qu'elle nécessite une large riposte, d'une convergence maximale. Le congrès s'est adressé à la direction de la FEN et à la fédération Cornec pour proposer, dans le courant du mois de mai, une action nationale de grande envergure contre le redéploiement, contre la politique scolaire et pour un collectif budgétaire sans lequel la rentrée prochaine sera catastrophique.

En ce qui concerne le SNES, le congrès a décidé une action nationale de grève et de manifestations qui pourra connaître un développement ultérieur si le gouvernement maintient sa politique. Dans l'état actuel des choses, nous pensons que le mécontentement est tel que les conditions sont réunies pour que les organisations de la FEN et la FCPE puissent mener ensemble une action, avec l'appui des centrales

ouvrières.

Nous avons déjà pris des contacts dans ce but. Le SNES soutient la nécessité d'une action sur la base la plus large possible pour donner à notre action le maximum d'efficacité.

• Les relations avec la Fédération de l'Éducation nationale ont été très souvent au centre des débats du congrès. Certains congressistes ont été assez agressifs vis-à-vis de la Fédération. Cette tension entre deux tendances différentes (1) de la FEN pourrait-elle aller jusqu'à la rupture ?

Nous n'analysons pas les choses de cette manière. Nous considérons que le SNES est le second degré dans la FEN. Il convient de tenir compte de ce fait et des demandes des enseignants du second degré. Mais nous considérons par ailleurs que la FEN est notre fédération, et nous n'entendons pas le moins du monde la quitter. Nous disons même que la place de tous les personnels de l'Éducation, de la recherche et de la culture est dans la FEN. Pour qu'il puisse en être ainsi, pour que la FEN joue pleinement son rôle, il nous apparaît — et c'est là qu'il y a débat, désaccord, problème — qu'un certain nombre de critères doivent être remplis : la FEN doit prendre en charge les demandes de tous ses syndicats nationaux, en particulier celles du SNES ; elle doit chercher les intérêts communs à tous ses adhérents ; enfin, elle doit faire en sorte que le potentiel considérable que représentent ses cinq cent mille adhérents ne reste pas inactif et s'engage dans la pratique des convergences.

Il nous semble que, si ce triple effort était fait, les problèmes actuels ne se poseraient pas. Mais nous n'avons aucune volonté scissionniste.

• La baisse de syndicalisation, qui touche de nombreux syndicats, concerne aussi le SNES dont le nombre d'adhérents décroît depuis 1977. Comment interprétez-vous ce tassement ?

Il est vrai que le tassement du nombre des adhérents ne concerne pas seulement le SNES ; cela n'est pas une raison pour considérer qu'il n'y a pas de problème, et le congrès en a été conscient. Cette baisse a des causes multiples : devant les difficultés croissantes, les adhérents essaient de résoudre leurs problèmes de manière individuelle. En outre, nous devons sensibiliser les jeunes enseignants aux activités du SNES et à la nécessité et au rôle du syndicat.

Cependant, le tassement des effectifs que nous connaissons depuis deux ans va être en partie neutralisé, puisque nous pensons dépasser, avant la fin du mois de juin, les quatre-vingt-cinq mille adhésions que nous avons enregistrées l'an passé.

• Le congrès a-t-il conforté l'action que mène le SNES depuis la dernière rentrée scolaire ?

Le congrès a fait preuve de lucidité. Nous sommes dans une situation difficile, où certaines conquêtes syndicales sont remises en cause. Nous engageons l'action parce que nous y sommes contraints, et pas pour le seul plaisir de l'engager. Mais il faut qu'elle soit de grande envergure.

Le congrès de Bordeaux a manifesté son souci de renforcer l'orga-

(1) Il s'agit de la tendance majoritaire de la FEN, UID (Unité, Indépendance et Démocratie), animée en particulier par des socialistes, et de la tendance UA (Unité et Action), majoritaire au SNES, où militent notamment les communistes.

nisation syndicale malgré toutes les difficultés. A cet égard, il a été le congrès de la confiance et de l'espoir.

au SNIDEN

Avant que se déroule le congrès du SNIDEN, du 24 au 26 avril à Rosny-sous-Bois, congrès que les inspecteurs départementaux considèrent se situer à un moment stratégique, à la veille de la mise en place d'une nouvelle formation des maîtres, nous avons rencontré Michel Moisan, secrétaire général du syndicat.

● **Journée nationale d'action le mois dernier à Lille, colloque inspecteurs/inspectés dans le cadre de la FEN, démarche généralisée auprès des parlementaires, toutes ces manifestations de la part des IDEN ne sont-elles pas la révélation d'une grande inquiétude ?**

Il y a effectivement une inquiétude qui ne date pas d'aujourd'hui et qui repose essentiellement sur le fait qu'au niveau ministériel on affirme constamment que l'on compte sur les IDEN, notamment pour la future formation rénovée des instituteurs, pour l'animation locale, pour être les interlocuteurs des maires, des parents d'élèves, bref, que l'on compte sur eux pour un nombre considérable de tâches et, dans le même temps, on ne leur donne pas encore les moyens de faire ce que l'on attend d'eux. Un inspecteur doit gérer et animer des circonscriptions qui comportent plus de quatre cents enseignants, tout en étant plus ou moins tributaire pour ses frais de fonctionnement des libéralités municipales dans la mesure où l'inspection départementale n'existe pas institutionnellement — elle est une institution de fait, non de droit. Or, nous aimons le métier que nous fai-

sons, nous voulons le faire bien, en nous orientant vers la formation et l'animation, ce qui semble aussi être le vœu proclamé de l'autorité ministérielle, mais on ne nous donne pas encore vraiment les moyens de cette orientation. Voilà où se situe notre source d'inquiétude.

● **Dans cette période de grande réforme, on a l'impression que les IDEN ont été un peu oubliés. N'est-ce pas là une des raisons qui les fait se sentir « mal dans leur peau » ?**

Nous ne sommes jamais oubliés lorsqu'il s'agit de faire appel à nous, mais nous avons toujours le sentiment de l'être lorsqu'il s'agit de nous donner les moyens de travailler. Notre inquiétude a tout de même été tempérée récemment, puisqu'à la suite de nos actions le ministère a ouvert un recrutement de trente postes supplémentaires. Ceci nous permet d'espérer que, par la reconduction annuelle de cette mesure, seront enfin pourvues les circonscriptions vacantes qui resteront plus d'une centaine à la rentrée prochaine. Nous considérons que cette première disposition prise pour cette année par le ministère est le signe que l'on va peut-être enfin examiner avec sérieux l'ensemble des revendications des IDEN et mettre nos collègues en situation de faire leur métier comme ils veulent le faire.

● **Le SNIDEN se bat pour imposer l'image de l'inspecteur formateur-animateur. Les IDEN sont-ils tous prêts à adopter cette image ? Le corps enseignant est-il prêt à la lui accorder ? On n'en a pas toujours l'impression.**

● Les IDEN, dans la mesure où le SNIDEN les représente à 90 %, sont désireux d'être des animateurs pédagogiques, des formateurs, en même temps que des gestionnaires sur le terrain de l'ensemble des procédures d'éducation, et même d'avoir la possibilité d'intervenir dans tout le contexte culturel de la vie locale.

C'est une affirmation que je peux faire en leur nom. Mais s'agissant des instituteurs, ceux-ci n'ont pas encore partout l'expérience de ce type de fonctionnement. A part quelques cas ponctuels, l'IDEN est obligé de parer au plus pressé et on lui attribue la volonté de travailler de cette façon alors qu'il y est contraint. C'est un malentendu. L'animation pédagogique demande du temps et seule l'application de la norme officielle de trois cent cinquante instituteurs par circonscription pourrait permettre réellement sa mise en œuvre.

● **Est-ce que le fait de ne pas leur donner les moyens d'être ces animateurs souhaités et d'être maintenus dans leur fonction hiérarchique ne conforte pas ce malentendu ?**

Nous ne voulons faire de procès d'intention à personne et nous sommes très ouverts aux propositions que l'autorité ministérielle pourrait nous faire pour améliorer nos conditions de travail, mais il est vrai que celles-ci dans l'état actuel des choses, nous font apparaître comme privilégiant le contrôle. En réalité, ce que nous souhaitons, ce n'est pas la disparition de la tutelle pédagogique par les IDEN, mais c'est une mutation de l'idée même de hiérarchie. Un fonctionnaire intermédiaire comme l'IDEN doit, certes, diffuser les instructions qui viennent de l'autorité publique, mais il doit pouvoir aussi les adapter aux conditions particulières locales et être institutionnellement capable de transmettre à l'autorité les besoins du terrain. Nous arrivons difficilement à faire comprendre clairement que nous souhaitons une transformation de la hiérarchie qui réduirait cette contradiction entre l'inspecteur chef hiérarchique et l'inspecteur animateur. Dans les quelques endroits privilégiés où cela existe, les instituteurs ne nous rejettent pas.

● **Dans ce climat d'inquiétude, que faut-il attendre du congrès de Rosny ?**

Une réaffirmation de leurs besoins par les IDEN car il ne faut pas oublier qu'ils se veulent les transmetteurs dans un sens et dans l'autre. Or, ils sont encore souvent perçus à la base comme les dépositaires de l'autorité ministérielle et par celle-ci comme des « contestataires ». Un bon nombre d'entre eux ont été victimes de séquestrations, voire de prise d'otage, pour appuyer des revendications qu'eux-mêmes formulent depuis longtemps et dont la non-satisfaction leur est imputée. Dans le contexte de difficultés qui s'annoncent pour la rentrée prochaine, c'est une situation difficile et une inquiétude supplémentaire. Toutefois, les IDEN manifesteront leur bonne volonté au cours de ce congrès. Ils s'affirmeront désireux de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le besoin de l'école publique et manifesteront sans doute leur désir de participer à la formation initiale rénoverée des instituteurs.

● **Vous estimez que votre congrès se situe à un moment stratégique de la réforme ; est-ce que des orientations, des modalités d'action peuvent y être définies ?**

Le congrès définira les orientations, les objectifs de l'action syndicale. Les modalités qui permettent d'aboutir à ces objectifs seront arrêtées par l'instance d'exécution qui est le Bureau national, lequel prendra évidemment la température de ce congrès. Le Bureau délibérera ensuite sur les actions éventuelles à mener, à l'intérieur de la FEN à laquelle nous appartenons, dans le cas où nos demandes, en dépit de l'amorce intéressante que les trente nouveaux postes représentent, ne seraient pas suivies de ce que nous attendons.

Notre situation est vécue par nos collègues de manière extrêmement inconfortable. Notre profession comporte et comportera toujours des difficultés. Nous voudrions, avoir les moyens de les vaincre.

**Propos recueillis par
Nicole Gauthier et Maurice Guillot**

que se passe-t-il ?

■ **L'enseignement en alternance** était au centre des travaux du Conseil national du SNETAA-FEN qui regroupe les personnels de LEP affiliés à la FEN. Après avoir confirmé leur intention de « poursuivre, avec le ministère de l'Education, les négociations nécessaires au développement de l'enseignement technique public court et à l'amélioration des conditions de travail des personnels et de vie des établissements », les délégués ont réaffirmé « leur opposition farouche à toute possibilité d'alternance école-entreprise pour les jeunes scolarisés dans les établissements publics d'enseignement à l'image de celle pratiquée dans les actuels centres de formation d'apprentis, et leur volonté de combattre toute mesure de suppression de postes ou de moyens, contraire à la nécessaire expansion du service public de formation professionnelle initiale ».

■ **« Un corps de professeurs de collège unifié et spécifique »** : telle devait être la principale revendication du SNC qui a tenu son congrès à Paris du 29 au 31 mars, au cours duquel André Zilber a été réélu secrétaire général pour trois ans. Le SNC, qui regroupe trente-cinq mille professeurs et directeurs de collège, réclame « l'immédiat reclassement indiciaire et l'abaissement des maxima de service des PEGC, la répartition équitable entre toutes les catégories actuelles des postes, horaires, créations » ainsi que « la mise au point concertée d'un plan cohérent de recrutement et de formation des personnels de collège ». Concernant les rythmes scolaires, le SNC, qui exige « le maintien des congés d'été dans leur durée globale actuelle », a mandaté son Bureau national pour « empêcher que les stages de recyclage ou le calendrier des examens aggravent encore les conditions de travail des professeurs ».

■ **« Réaffirmation de l'opposition au plan de relance de Jean-Pierre Soisson** et action d'envergure au cas où celui-ci ne respecterait pas les engagements qu'il a pris en vue de la revalorisation indiciaire des professeurs adjoints d'EPS qui, étant formés en trois années après le baccalauréat, sont les enseignants du second degré les plus mal payés de France » ; ce sont les conclusions du congrès du SNEEPS-FEN qui a eu lieu à La Bresse (Vosges) du 4 au 6 avril. Pour l'immédiat, le SNEEPS est décidé à « engager toutes ses forces pour les Assises nationales du sport scolaire ».

■ **La FEN dénonce « la conception élitiste de l'éducation physique et sportive »** de Jean-Pierre Soisson qui « vient d'adopter un programme de détection des aptitudes sportives dès l'âge de huit ans et d'organisation de « Jeux de l'avenir » au cours desquels seront sélectionnés cinq cents jeunes aux aptitudes physiques les meilleures ». Cette opération, « qui intervient quelques mois après la réduction de trois à deux heures, de l'horaire hebdomadaire que les enseignants d'EPS consacrent à l'animation sportive, et la suppression de plusieurs centaines de professeurs d'EPS dans l'enseignement supérieur » vise, selon la FEN, à « sacrifier la formation éducative du plus grand nombre au profit d'une élite restreinte, précocement conditionnée ».

■ **Protestant contre les mesures de redéploiement**, la FCPE doit rencontrer Christian Beullac le 12 mai prochain. Les dirigeants de la fédération Cornec sont en outre mandatés pour organiser des actions pouvant aller jusqu'à la grève des parents s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Par ailleurs, la FCPE a déclaré que « la formation professionnelle des jeunes devait se construire sur une formation de base solide acquise depuis l'école maternelle », et que « c'est au service public d'éducation que revient la responsabilité d'assurer la formation professionnelle initiale ».

■ **La Quinzaine de l'Ecole publique** aura lieu du 30 avril au 13 mai. Organisée par la Ligue de l'enseignement, cette Quinzaine aura pour thème : « L'école pour tous les enfants ». « L'enfant d'aujourd'hui doit bâtir sa propre culture, synthèse harmonieuse entre ce que fournissent ses racines culturelles, sociales, familiales, et l'ouverture sur le monde dans lequel il vivra. C'est à cette tâche fondamentale que l'école publique se consacre », déclarent les organisateurs. Une vente de vignettes aura lieu sur la voie publique le dimanche 13 mai.

“l'éducation surveillée à l'échelle d'un dépa

Education surveillée :
une expression
jugée par d'aucuns
malheureuse,
voire choquante.
Une expression en tous cas
qui recouvre une réalité
souvent changeante
et mal connue...
L'exemple du Loiret
donne ici un tableau
des différentes formes
que peut prendre
cette éducation.

L'EVOLUTION du vocabulaire, qui fait maintenant parler de « foyer », « d'internat », de « placement familial », « d'action éducative en milieu ouvert » (AEMO), devrait conduire à remiser au magasin des accessoires les termes de « maison de correction » ou de « maison de redressement ». Car force est de constater que « les méthodes de rééducation » et le champ d'intervention de ce qui reste une des directions du ministère de la Justice, la direction de l'Education surveillée, connaissent depuis une trentaine d'années de sérieux changements.

Législativement, trois textes servent de points de repère en même temps qu'ils marquent un tournant. L'ordonnance du 2 février 1945, relative à la jeunesse délinquante, substitue « à l'idée de sanction dont la valeur réparatrice et rédemptrice s'était vue contester, la notion de mesure éducative ».

L'ordonnance de décembre 1958 étend, elle, l'action du juge des enfants à la protection des mineurs en danger et met l'accent sur le rôle des rapports du mineur avec sa famille ou le milieu environnant qui sont à la source de troubles de comportement, qu'ils se manifestent ou non par un passage à l'acte.

Enfin la loi du 4 juin 1970 indique : « Chaque fois que cela est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel. »

Ordonnances et loi se complètent donc pour servir aujourd'hui de cadre au fonctionnement du secteur public de l'éducation surveillée (en 1976 : 57 600 jeunes en charge, 199 établissements, 4 749

directeurs, sous-directeurs, éducateurs, psychologues, infirmiers, secrétaires, cuisiniers, etc.) et à celui des services privés « habilités justice », de loin les plus nombreux : 98 000 jeunes en charge, 281 établissements et services, 17 501 salariés (1).

Afin de comprendre concrètement comment tourne cette machine qu'est l'éducation surveillée, l'étude du fonctionnement du secteur public du Loiret est un bon exemple. Département proche de Paris, le Loiret possède, en effet, un secteur public doté de quasiment toutes les formes de prises en charge existant à l'heure actuelle.

Du palais de Justice à l'Unité pédagogique (UP) de Fleury-les-Aubrais en passant par l'Institut spécial d'éducation surveillée (ISES) de la Chapelle-Saint-Mesmin, juges, éducateurs, psychologues, professeurs nous ont répondu avec un réel souci de faire comprendre leur action. Par-delà des approches légèrement différentes, il est apparu que leur but, partout et toujours, est de « faciliter la réinsertion des jeunes dans le milieu social tel qu'il est ».

le palais de Justice

Qu'un mineur soit délinquant, c'est-à-dire ait été condamné pour avoir commis un crime ou un délit ou qu'il soit « en danger », sauf exception, un jour ou l'autre, il franchit le seuil du palais de Justice pour se retrouver assis en face

e” rtement

du juge des enfants, personnage central du système de l'éducation surveillée.

Personnage central sûrement. Ni isolé, ni solitaire cependant. Tout passe entre ses mains. A lui de décider ce que deviendra le jeune. Mais attention ! Dans son effort de compréhension pour adapter de la façon la plus satisfaisante la mesure à la personnalité du mineur, il est aidé par des éducateurs placés auprès de lui, légalement et géographiquement parlant, à Orléans du moins.

M. Desailly, responsable du SOE (Service d'orientation éducative) qui existe à Orléans depuis 1975, est l'un d'entre eux. Il résume ainsi sa tâche : « *Je fais d'abord de l'accueil. Je ne m'occupe que des cas primaires. Mais surtout je les écoute, j'appréhende leurs problèmes. Ensuite, je rédige un rapport pour le juge des enfants et, si je le peux, je propose une solution. Je fais toujours en sorte que les intéressés adhèrent à la mesure finalement retenue.* »

Au total, M. Desailly se penche sur 300 à 400 cas par an. Parmi eux, de 15 à 20 % de délinquants. Mais, comme tous les éducateurs que nous avons rencontrés, il insiste : « *Je ne fais pas de différence entre un délinquant et un enfant en danger. Je tente seulement de comprendre ses problèmes.* » Pour cela, il essaie d'entrer en contact avec les familles auxquelles il rend visite.

Mais, seul éducateur à pouvoir agir parfois sans mandat du juge, il est aussi pratiquement le seul à

devoir, de par sa fonction, n'entretenir avec les mineurs que des relations assez brèves.

Tel n'est pas le cas du délégué permanent à la liberté surveillée, également placé auprès du juge des enfants. Comme son nom l'indique, même si les choses ont tendance à évoluer, sa spécificité reste de voir, dans la grande majorité des cas, des jeunes impliqués dans des affaires pénales.

Par exemple, à Orléans, au 30 juin 1978, sur 127 mineurs dépendant du service de la liberté surveillée, 106 allaient être ou avaient été traduits en justice. Environ 25 étaient sous le coup d'une peine de prison assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve. Pour M. Gallien, l'un des deux délégués en poste à Orléans, cette mesure généralement assez prisée — les chiffres orléanais seraient très inférieurs à la moyenne nationale — constitue « *une mesure de contrôle sans véritable contenu éducatif. Qui plus est, c'est la plus difficile à supporter par le mineur car il n'en comprend pas forcément le sens.* »

La « liberté surveillée » vécue par beaucoup d'éducateurs comme une survivance du passé, les fait se sentir quelquefois un peu en marge de leurs collègues. Il n'en reste pas moins pour M. Gallien que « *malgré leur rigueur les textes peuvent être adaptés* » et que, de toute façon, « *il n'y a pas de règle générale puisqu'il s'agit de tenir compte de la personnalité des jeunes et de leurs problèmes.* »

Sur ce terrain, il rejoint Mme Lacabarats — l'une des deux juges des enfants du tribunal d'Orléans — qui estime en effet que le rôle du juge des enfants, magistrat professionnel et spécialisé, créé par ordonnance du 2 février 1945, est de « *réussir à concilier la liberté des gens, l'autorité des parents sur les enfants et le bien-être des enfants* ». Mais, se demande-t-elle, « *peut-on laisser des enfants malheureux pour laisser les parents*

libres » ?

Ce dilemme, le juge des enfants le tranche quotidiennement en gardant à l'esprit qu'il importe d'adapter la mesure moins au délit qu'à son auteur. Le choix doit toujours être « *hautement individualisé* » et, dans la presque totalité des cas, « *réversible* ». Opter pour une audience de tribunal ou pour une audience en cabinet n'est pas indifférent ; Mme Lacabarats explique : « *Dans mon bureau, j'arrive à faire parler plus aisément les mineurs sur les faits qu'ils ont commis, sur leurs familles, sur leurs difficultés. Au tribunal, la plupart du temps, ils restent muets.* »

l'Institut spécial d'éducation surveillée

Original, l'Institut spécial d'éducation surveillée l'est à double titre : parce qu'il possède un internat, parce qu'il dispense une formation de type pré-professionnel.

D'abord Internat professionnel d'éducation surveillée (IPES), créé en février 1965 à La Chapelle-Saint-Mesmin près d'Orléans, « La source du Rollin », transformée, voilà trois ans, en ISES, accueille désormais non seulement des internes, mais aussi des internes externes (scolarisation à l'extérieur), des demi-pensionnaires, des externes (situation très temporaire), de jeunes travailleurs, des jeunes majeurs, enfin des mineurs bénéficiant d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Cette prise en charge diversifiée présente l'avantage de permettre une fréquente remise en cause du statut du mineur confié à l'ISES, afin de coller à son évolution sans que, pour autant, il ait à changer d'équipe éducative.

« La source du Rollin » est en mesure d'héberger de quarante à cinquante garçons de quatorze à seize ans, inaptes à un apprentissage de type classique, retardés scolaires parfois caractériels, en

tous cas refusés par tout établissement professionnel à cause de leurs insuffisances. La plupart d'entre eux viennent du Centre ou de la Région parisienne.

Ici, c'est essentiellement à la vie des internes que nous nous intéresserons. Une vie qui se déroule au rythme hebdomadaire de vingt-quatre heures et demie d'atelier, de dix heures et demie de classe et de quatre heures d'éducation physique et sportive, de sorties aussi — dans les familles, ou avec des éducateurs, voire libres. Ainsi, du lundi au samedi, le schéma de chaque journée varie peu. Hormis les mercredis et samedis après-midi consacrés à des activités de loisirs et de plein air, le reste du temps, à raison de huit heures par jour, est consacré à l'enseignement général et pré-professionnel. « *Tous les gosses, ou presque, qui arrivent chez nous ont vécu un échec scolaire. Notre rôle d'éducateur chargé de classe consiste à leur apprendre à lire et à écrire correctement. Même si la classe est contraignante, il faut qu'ils fassent des progrès. Or, jusque-là, ils ont refusé l'école pour s'opposer à la société tout entière* », résume Jean-Pierre Grand, un des deux éducateurs chargés de classe.

Lorsque leurs futurs élèves arrivent, ils les soumettent à une série de tests classiques pour décider vers laquelle des deux classes existantes ils les dirigeront. L'âge ne joue qu'un rôle secondaire.

Parmi la dizaine d'élèves de chaque classe, règne un réel esprit d'émulation dont on peut s'étonner. « *En fait, ils sont très scolaires et très attachés aux notes, constate Jean-Pierre Grand ; la moquerie en cours est interdite, mais l'esprit critique existe. Ce qui domine pourtant, c'est une extraordinaire volonté de travailler, de s'en sortir. De toute façon, notre rôle est de faire en sorte qu'aucun élève ne se sente rejeté. Nous devons porter notre attention sur les plus faibles sans abandonner*

les meilleurs. Que des gosses s'ennuient, cela m'est arrivé l'an dernier, pour moi c'est un échec. »

Si le nombre d'heures de cours n'est pas très lourd, on ne peut en dire autant de la formation pré-professionnelle proprement dite. Quatre ateliers fonctionnent : métaux, bâtiment, bois, horticulture. Le choix des options est normalement laissé aux élèves, mais leurs critères — « tête » de l'instructeur, copains, etc. — ne garantissent pas forcément la réussite. Heureusement, ils peuvent toujours changer.

Jean-Pascal Choutteau, professeur technique adjoint de menuiserie, détaille ainsi sa démarche : « *La première chose à faire consiste à évaluer rapidement le niveau de l'élève qui choisit cet atelier. Au début, j'imagine des exercices qui ont pour but de les intéresser aux outils qu'ils vont manipuler. Rapidement, on en arrive à des exercices d'assemblage plus satisfaisants. Si un élève a besoin d'être mis en valeur, je lui donne à exécuter des exercices faciles. Tout se fait en fonction de l'enfant, il faut le sécuriser.* »

Enseignement général et apprentissage ne sauraient faire oublier que « *le sport est le roi de la réinsertion* » selon l'expression de Jean-Pierre Grand. Jean-Pierre Besseyre, éducateur chargé de l'éducation physique, serait mal placé pour dire le contraire, lui qui anime trois heures d'éducation physique hebdomadaires et deux heures de piscine tous les quinze jours.

En dehors de l'épanouissement physique auquel contribue le sport « *chez les adolescents à la recherche de leur corps* », les éducateurs lui reconnaissent l'intérêt de « *faire prendre conscience aux jeunes qu'il existe des règles très fortes, des lois. Dans certaines disciplines, les barres parallèles par exemple, s'ils n'appliquent pas les lois, ils se font mal. C'est la sensation primitive de la faute à ne pas faire* ». Et Jean-Pierre Besseyre lui reconnaît un autre mérite, celui d'aider

à une meilleure maîtrise du corps : « *Nos mineurs sont fréquemment des analphabètes du geste. Ils ont des problèmes de coordination, de latéralisation. D'ailleurs, les progrès enregistrés dans ma discipline se constatent très rapidement en atelier.* »

Pour toutes ces heures de cours, d'apprentissage et de sport, les mineurs placés à l'ISES se retrouvent mélangés, sans tenir compte de leur groupe d'origine. Pourtant l'organisation de « La source du Rollin » repose, en grande partie, sur le fonctionnement de trois groupes pédagogiques, assuré en moyenne par un animateur et deux éducateurs.

L'équipe n'est pas seulement en contact avec des internes. Elle suit également de jeunes travailleurs, des internes externalisés, des mineurs bénéficiant d'une mesure en milieu ouvert. Dans les faits toutefois, les éducateurs rencontrent plus fréquemment les internes qu'ils encadrent en effet du réveil au coucher. Les jours de congé, ils organisent leurs loisirs. Evidemment, leur rôle ne s'arrête pas là : ils doivent être attentifs et ouverts à toutes leurs sollicitations, même discrètes, ainsi que le signale Jean-Jacques Creusillet : « *Quand on voit qu'un gamin fait la tête, n'est pas comme d'habitude, on se libère un moment. Après le coucher, quelquefois aussi, on discute.* »

Selon les groupes, les approches peuvent être légèrement différentes, puisqu'elles sont très dépendantes du choix des éducateurs et de leur personnalité. Quoi qu'il en soit, leur souci constant est « *d'essayer d'éviter une rupture de prise en charge* ».

Malgré les progrès accomplis ces dernières années pour que les internes d'ISES ne soient pas complètement coupés du monde extérieur et puissent se situer dans une société qu'ils devront réintégrer un jour ou l'autre, pour qu'ils conservent des liens avec leurs familles ou, mieux, que leurs relations avec

elles s'améliorent, les internats isolent les jeunes, les protègent quelquefois même excessivement. Il est rare toutefois que les internes — ils restent en moyenne dix-huit à trente mois à La Chapelle — ne fassent pas l'objet, avant de ne plus avoir aucun rapport avec le juge des enfants, d'une ordonnance d'action éducative en milieu ouvert.

Dans le Loiret, cette action éducative relève plus particulièrement de l'Unité pédagogique de Fleury-les-Aubrais, une commune de la banlieue orléanaise.

l'action éducative en milieu ouvert

Comme l'ISES de La Chapelle-Saint-Mesmin, l'UP de Fleury possède plusieurs cordes à son arc. Presque exclusivement tournée vers l'AEMO, elle voit arriver les mineurs auxquels le juge des enfants a délivré soit une ordonnance d'AEMO proprement dite, soit une ordonnance de « placement familial ». D'elle, dépendent également des appartements, vecteurs d'une expérience originale, et un foyer d'action éducative.

L'esprit général de ces interventions de style différent est résumé dans la loi de 1970 : « *Chaque fois qu'il est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel. Dans ce cas, le juge désigne soit une personne qualifiée, soit un service d'observation, d'éducation ou de rééducation en milieu ouvert, en lui donnant mission d'apporter aide et conseil à la famille afin de surmonter les difficultés morales ou matérielles qu'elle rencontre.* »

Chacune de ces prises en charge correspond cependant à un moment bien spécifique de l'histoire du mineur. Chaque formule comporte avantages et inconvénients qui ressortent clairement de la discussion que nous avons eue avec l'équipe de Fleury composée de six éducateurs et quatre éducatrices,

et avec celle du foyer situé faubourg Bourgogne, en plein Orléans.

Sur les 140 cas (69 filles et 71 garçons) confiés par ordonnance du juge des enfants en 1977 à l'UP de Fleury, on recense 9 délinquants ; 110 relèvent de l'enfance en danger, 17 sont de jeunes majeurs. Parmi eux, une trentaine a fait l'objet d'un placement familial et une soixantaine d'une AEMO. Certains encore ont transité par les appartements de La Source, quartier neuf d'Orléans.

Lorsque le juge des enfants décide une AEMO, le rôle des éducateurs est « d'aide et d'accueil ». Cette mesure peut intervenir soit à l'origine : « *Là où est le mineur, cela ne va pas très bien. Mais il vaut encore mieux l'y laisser* » ou, au contraire, en fin de parcours : avant « l'autonomisation » complète, on maintient une aide éducative et matérielle pour que le jeune ne se sente pas brusquement désemparé.

Dans ce cas, le mineur continue à vivre dans sa famille ou dans une chambre. Souvent, il travaille. Quelquefois, il poursuit des études. Les éducateurs qui, à Fleury, s'organisent en mini-équipes de deux, vont leur rendre visite chez eux. Certains passent de temps en temps à l'UP, discutent avec la psychologue, etc. Les contraintes sont réduites au minimum. L'action sur la famille est déterminante et doit aboutir à ce que les gens se comprennent mieux. « Médiateurs, catalyseurs », jouissant d'une position de retrait, les éducateurs sont là

pour déclencher des situations latentes, des conflits larvés. A l'égard des mineurs, ils sont conduits à assumer des responsabilités normalement du ressort des parents mais ils gardent le « *souci de faire le moins fréquemment possible les choses à leur place. Ils préfèrent lancer des idées et les concrétiser avec eux* ».

Les mesures d'AEMO, souvent réclamées par les familles elles-mêmes, sont de ce fait relativement bien acceptées. Il n'en est pas toujours ainsi pour les décisions de placement familial.

Dans le Loiret, une vingtaine de familles se sont déclarées disposées à prendre chez elles des jeunes relevant des services de l'éducation surveillée. Selon Jean-Paul Caraire, « *le placement familial représente un bon moyen de montrer au mineur les contraintes de la norme sociale. Généralement, l'écoute est meilleure et le seuil de tolérance plus élevé que dans la famille naturelle* ». Ce placement est rarement décidé sans concertation avec le mineur. Il s'agit d'un contrat à trois — famille, jeune, éducateur — établi dès le départ. Il permet parfois de trouver une autre possibilité plus intéressante, tout en retirant rapidement le jeune de sa famille. Mais ce n'est évidemment pas totalement sans inconvénient.

Si Patricia Rondeaux estime que, « *de manière inconsciente, le jeune est souvent considéré seulement comme un pensionnaire et en souffre* », Jean Tuma nuance : « *En*

quelques chiffres

En 1977, le tribunal pour enfants d'Orléans a ouvert 180 dossiers de tutelle aux prestations sociales et, pendant le premier semestre de 1978, 80. Pour les mêmes périodes, les dossiers d'assistance (« enfance en danger ») sont respectivement de 166 et 95.

En matière pénale, 334 dossiers concernant des mineurs ont été ouverts : 260 en 1977, et 140 entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1978.

Quant aux dossiers concernant les jeunes majeurs (de dix-huit à vingt et un ans), on en a compté 18 en 1977 et 12 pour le premier semestre 1978.

fait, le problème vient des extrêmes. Il est aussi mauvais de considérer un gamin comme un passager que de l'intégrer complètement. L'inconvénient est qu'on arrive bien à connaître les familles seulement en les pratiquant ». Quant à lui, Luc Charpentier regrette que le volant de familles d'accueil soit trop faible : « Il arrive que nous nous trompions et que nous soyions obligés de changer un jeune de famille quelques jours à peine après son arrivée. »

Le milieu social de ces familles est peu différent de celui des mineurs, ce qui présente l'avantage de ne pas nécessiter de leur part un effort d'adaptation démesuré. La plupart du temps, ces familles sont d'abord séduites par l'aspect financier mais, en règle générale, d'autres facteurs interviennent. La famille que nous avons rencontrée, par exemple, a décidé de se lancer dans cette aventure pour qu'il y ait chez elle un adolescent ou une adolescente qui puisse tenir compagnie à leur fille. Le mari considère également, après avoir hébergé quatre mineurs en un an, qu'il ne faut pas « laisser ces jeunes généralement rejetés ». Sa femme, elle, apprécie les visites de l'éducatrice « jamais gênantes » et « les conseils qu'elle peut donner et qui restent ». Elle ajoute même : « Je sais que si j'avais des problèmes personnels ou liés à mes enfants, je pourrais en discuter avec elle. Pour moi, c'est un apport bénéfique. »

Le rôle des éducateurs est d'informer la famille d'accueil du projet mis en place pour le jeune, de telle sorte qu'elle puisse le soutenir et éventuellement servir de relais. Le type de projet qui revient le plus fréquemment : opérer un rapprochement avec la famille naturelle, par confrontation avec les mêmes problèmes dans la famille d'accueil.

Avec toutes ses imperfections, la formule dite du placement familial possède cependant de nombreux mérites. Pour Jean-Louis Couil-

leaux, « elle permet de ne pas parquer les jeunes dans des lieux faits pour cela » ; et pour Jean-Paul Caraire, « elle fait prendre en compte la marginalité des gosses par la population ou, du moins, elle réussit quelquefois à la sensibiliser, à faire qu'elle se sente concernée ».

Tous ces objectifs, s'ils se retrouvent particulièrement dans le placement familial, sont en fait communs à toutes les formes d'action éducative mises en service par l'UP de Fleury-les-Aubrais. Pour quasiment unique que soit l'expérience des appartements telle qu'elle fonctionne dans le Loiret depuis 1974 — aucun éducateur n'habite sur place —, elle n'échappe pas à la règle.

Cette formule s'adresse à des garçons et à des filles — il y a deux appartements non mixtes — qui vont atteindre prochainement leur majorité. Plusieurs conditions sont posées : ils doivent travailler et ne peuvent y séjourner plus de six mois ; il ne doit pas y avoir de « passager clandestin ».

Les jeunes apprennent ainsi à vivre d'une manière indépendante. Ils gèrent leur budget, font leurs courses. Toutes les semaines, ils font le point avec leurs éducateurs qui ne se privent pas, entre temps, de leur rendre des visites impromptues.

Bien que séduisant par la liberté qu'il confère, ce système, assorti de contraintes strictes — notamment l'obligation de travailler —, est ressenti comme « assez angoissant » et relativement peu de jeunes veulent ou réussissent à en profiter.

Le foyer d'action éducative du faubourg Bourgogne, quant à lui, fonctionne avec une nouvelle équipe de cinq éducateurs et trois éducatrices depuis décembre 1977. Il accueille des jeunes travailleurs ou des apprentis de seize à dix-huit ans.

Jacques Lemoine explique ainsi

le fonctionnement de ce foyer : « Lorsqu'un mineur arrive, nous établissons avec lui et le juge des enfants un contrat aux repères clairement définis. Par exemple, il sait qu'il doit travailler ou chercher un emploi, qu'il va participer à l'entretien du foyer, que le budget est géré collectivement, qu'il existe des horaires à respecter. »

Le foyer peut représenter une nouvelle chance pour un mineur. Grâce au travail, il doit être en mesure d'acquérir une indépendance économique, base possible d'une autonomie sociale. Le rythme de vie du foyer doit le rapprocher au maximum de ce qu'est la vie à l'extérieur.

« L'optique n'est pas que les jeunes aient besoin de nous sans cesse, précise Jacques Lemoine, mais on est à leur disposition pour discuter, pour les aider aussi, pratiquement, matériellement. Lorsqu'ils se reposent trop sur le foyer et qu'ils ne donnent rien d'eux mais utilisent le système de l'assistance, nous leur proposons un autre type d'aide. Nous aimerions ne pas nous cantonner dans le fonctionnement, car le foyer offre la possibilité d'avoir une démarche institutionnelle de groupe. D'ailleurs, des réunions jeunes-adultes ont lieu pour décider des vacances, pour discuter de repères institutionnels tels que les horaires, la sexualité, etc. »

Ainsi s'achève le panorama des modes de prise en charge assurés par le secteur public dans le Loiret. Resterait maintenant à comprendre les raisons pour lesquelles de jeunes mineurs deviennent un jour délinquants ou sont en danger de délinquance. Le sujet, en somme, de plusieurs dizaines d'autres articles...

Marguerite Laforce

(1) Statistiques publiées dans le n° 85 (mai 1978) du bulletin du SNEPS (Syndicat national des personnels de l'Éducation surveillée).

en participant au grand concours de l'éducation vous gagnerez

* des voyages

neuf jours à Ceylan pour deux personnes * des séjours à Moscou et Leningrad à l'occasion du Festival des arts (du 26 décembre au 2 janvier) * un circuit en Roumanie pendant les vacances d'été * des séjours à la neige, avec ski de fond * un aller-retour par avion sur le territoire français

* des encyclopédies

* de nombreux autres prix

appareil photo * matériel audiovisuel * disques * livres * « Quid » édition 1980 * abonnements à différentes revues * etc.

règlement

article 1 : objet

Le concours 1979 de l'éducation est ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer, à l'exception de l'équipe de dépouillement, des membres du personnel et de l'administration de la revue l'éducation, ainsi que les collaborateurs extérieurs et leurs familles.

Il portera sur des sujets de culture générale (littérature, histoire, géographie, sciences naturelles, sciences, logique, arts plastiques, cinéma, musique, sport) présentés en dix épreuves principales. S'y ajouteront une épreuve de jeux divers (mots croisés, rébus, etc.) pendant la période d'été et, si nécessaire, une question subsidiaire. Les épreuves, qui comporteront, chacune, plusieurs questions, seront publiées dans l'éducation selon un rythme hebdomadaire à partir du n° 387 du 10 mai 1979. La dernière (question subsidiaire) sera publiée dans le n° 398 du 25 octobre 1979.

article 2 : conditions à remplir

• Pour participer au concours, il faut renvoyer le bulletin d'inscription qui permet d'ouvrir un dossier à chaque concurrent. Il devra être retourné à l'adresse suivante :

l'éducation
Concours 1979
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

accompagné d'un droit fixé à 5 FF pour participation aux frais. Il sera possible de se procurer ce bulletin de participation pendant toute la durée du concours par l'achat du n° 386 où il sera publié.

• Chaque épreuve sera accompagnée d'un bulletin-réponse. Il faudra conserver chacun de ces bulletins-réponses et les adresser ensemble à l'éducation une fois la dernière question

du concours publiée. Le délai pour l'envoi des réponses est fixé au 17 novembre 1979 à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Tout envoi posté hors délai sera exclu ainsi que les envois par pli recommandé ou insuffisamment affranchis (cependant, en cas de grève des PTT, ce délai serait repoussé à trois jours après la reprise d'activité).

Le jury considérera comme fautive toute réponse raturée, surchargée ou équivoque. Toute solution sur papier libre, photocopie, etc., sera considérée comme nulle. Aucun bulletin-réponse envoyé lors d'un second courrier, aucune demande de correction postérieure à l'envoi des bulletins-réponses ne seront pris en considération.

Un seul bulletin d'inscription et un seul droit d'inscription par personne permettent d'envoyer une seule série de bulletins-réponses et ne peuvent donner droit qu'à un seul prix.

Il est indispensable de retourner la totalité des bulletins-réponses groupés dans la même enveloppe, même si ceux-ci ne sont pas tous intégralement remplis. Ne pas répondre à une ou plusieurs questions ou même à la totalité des questions d'une épreuve n'est pas éliminatoire.

article 3 : classement

Chaque épreuve permet d'obtenir un certain nombre de points. Les gagnants seront classés dans l'ordre décroissant du maximum de points obtenus sur l'ensemble des épreuves. En cas d'ex-æquo, les concurrents seront départagés par la question subsidiaire.

article 4 : résultats

Le classement est assuré par un jury et vérifié par Maître Jaunatre, huissier de justice à Paris, qui proclamera les résultats. Le classement des gagnants ainsi que les réponses exactes paraîtront dans l'un des numéros de décembre 1979.

Le présent règlement est déposé chez Maître Jaunatre, huissier de justice à Paris.

rock around the school

LA PROFESSION d'enseignant dépend d'un autre métier, celui d'élève. Les relations mutuelles qui s'instaurent entre ces deux modes de vie sont désormais telles qu'on ne sait plus très bien lequel entraîne l'autre. Au fil des décennies, l'institution scolaire a eu tendance à se fermer sur elle-même, à se couper du reste du monde, comme l'ont fait d'autres instances sociales fonctionnellement spécifiques : églises, hôpitaux, prisons, etc. Du coup, la citadelle éducative est devenue un vocable courant, et nul ne garde conscience de la métaphore.

Comme toujours cependant, des lignes de fracture se sont peu à peu dessinées, sous la pression des hommes autant que dans la force des choses. La nécessité d'ouvrir l'école, d'abattre les murs qui l'isolent, d'y faire entrer le grand vent de l'histoire et des passions sociales, est désormais inscrite dans beaucoup de discours. Nul ne conteste vraiment qu'il y ait là un besoin réel. Il serait présomptueux, pourtant, de croire que les choses vont de soi.

De multiples questions surgissent en effet. Est-ce que, pour se préparer à la vie en société, un séjour prolongé en milieu protégé comme l'est l'école constitue une démarche adéquate ? La vie quotidienne ne se caractérise guère par la douceur et la convivialité : les luttes sont rudes, les conflits incessants et divers, et, même si on le déplore, force est de constater que, selon la formule consacrée mais éloquente, « on ne se fait pas de cadeau ». Pour apprendre à affronter ces difficultés, faut-il commencer par les oublier ?

Certes, disent les autres, mais il est monstrueux de vouloir préparer la guerre par la guerre. Voudriez-vous vraiment que l'école, à son tour, se transforme en champ clos sous prétexte que le monde est un champ de bataille ? Ne vaut-il pas mieux fermer l'institution sur elle-même, la laisser loin des vagues, pour bien comprendre ce qui se passe réellement ? Se mettre à distance est toujours la condition essentielle pour prendre une juste conscience des phénomènes que l'on veut observer, maîtriser, dominer.

Mais alors, ce faisant, ne choisit-on pas le paradoxe le plus étrange ? Se replier sur soi pour s'ouvrir à l'extérieur, c'est une curieuse analyse. Qui nierait que l'institution scolaire doit être contemporaine de son époque, miroir de ce qui s'y joue, écho des problèmes qui incarnent les soucis des hommes d'au-

jourd'hui ? Pour cela, y a-t-il d'autres possibilités que de faire entrer à l'école ce qui n'est pas elle, et complétement, de projeter l'école hors de ses murailles ?

Promenades, visites, sorties diverses et, à l'inverse, visites de personnes étrangères à la classe. Le monopole de la parole enseignante doit être brisé, les bruits de la ville seront présents, authentiquement, dans l'école même. Enseigner c'est simuler le plus fidèlement qu'on le peut les situations concrètes de l'existence. Quel est alors le rôle du pédagogue ? Un organisateur ? Un guide ? Un homme-ressource ? Que signifient, dans ce cas, la transmission du savoir, la formation intellectuelle, les apprentissages didactiques abstraits ?

La très fameuse « école parallèle » (si célèbre d'ailleurs que personne ne sait plus à quoi elle est parallèle) est ici fréquemment en question. C'est par elle, dit-on, que s'accumulent l'information, les connaissances, bref que se construit une certaine ouverture d'esprit. Télévision bien sûr, mais aussi chansons, publicité, radio concurrencent l'école dans son ancienne vocation, et, en outre, plaisent aux enfants et adolescents, plus que ne le fera jamais n'importe quel enseignant, même le plus talentueux.

Faut-il que le disco entre dans la classe parce que les élèves sont disco ? Faut-il que le PNB soit présent dans l'univers éducatif parce qu'il gouverne notre vie et que les enfants, devenus adultes, trouveront en lui, qu'ils le sachent ou non, un interlocuteur assidu ? Les rockers et les économistes, les saltimbanques et les géomètres (comme dit Daniel Hameline) sont-ils meilleurs enseignants que les enseignants eux-mêmes ?

Vaste problème, comme on dit. Le choix est-il bien entre l'isolement et la dispersion, la rigidité et le tohu-bohu ? C'est plutôt d'une transformation de la fonction pédagogique qu'il s'agit. Être à l'écoute du monde, c'est à la fois ne pas être sourd et ne pas devenir aveugle. Selon une formule à méditer, un musicien a certainement beaucoup à apprendre d'un écrivain, mais vraisemblablement pas la musique ; un chronomètre peut devenir aussi perfectionné qu'on le souhaite, il n'indiquera pas pour autant le temps qu'il fait. A nous, enseignants, de définir notre tâche, sans honte et aussi sans préjugés.

Strapontinus

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

deux revues

Des animaux et des hommes. Une nouvelle revue, c'est toujours un pari et un espoir. Dans son premier numéro, **Enfances et cultures** (publiée par l'Association du même nom et diffusée par Fernand Nathan) est réellement prometteuse : elle se propose de mettre en question les idées relatives à l'enfant, à son monde et à son évolution. Le thème choisi est celui de l'univers animal : **La bête et l'enfant** (96 p., 32 F). Jean Hébrard, Christian Biegalski, Isabelle Jan, Irène Nahoum, sont parmi ceux qui ont contribué à cet ensemble remarquable sur un sujet essentiel. La clarté de l'écriture, la volonté d'être à la fois didactique et agréable, l'effort constant pour diversifier les approches, sont autant d'atouts qui donneront à cette revue le succès qu'elle mérite. Les pédagogues, les parents d'élèves, tous ceux enfin qui sont préoccupés par les activités socio-éducatives et par l'ouverture de l'école, trouveront ici de quoi réfléchir. Les questions y sont aussi nombreuses que les réponses, premier signe de qualité.

Lire et voir. Un texte n'est jamais seulement un assemblage de mots sur du papier. Il est en même temps un spectacle, un objet à voir ; le lisible est toujours visible. Tout ce qui contribue à nourrir cette idée simple et forte joue aujourd'hui un rôle formateur essentiel. D'où l'intérêt du n° 13 de la

revue **Trousse-livres**, intitulé **Lectures culturelles** (32 p., 10 F — Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, service culturel, 3, rue Récamière, 75341 Paris Cedex 07). Un entretien avec un illustrateur (Arnaud Laval), la lecture d'image en maternelle (sur un exemple précis), les images dans les romans, le récit en image (à propos de bandes dessinées notamment), la photo dans les livres pour les jeunes, un grand graphiste (Arnold Lobel), le travail des maquettistes (à propos d'un livre pour enfant), constituent les étapes essentielles de ce panorama, complété par une sélection d'ouvrages pour enfants. Sur un sujet trop peu exploré et qui est pourtant d'importance pédagogique décisive, ces contributions, à la fois variées et clairement organisées, sollicitent constamment l'attention. Beaucoup d'entre nous y trouveront un écho à leurs propres préoccupations et découvriront mainte occasion de s'interroger.

des dossiers

Ceux de « L'étudiant ». Leur n° 9 (avril-mai 1979, 10 F) sera utile à tous puisqu'il traite des vacances et des voyages « pas bêtes et pas chers en France et à l'étranger ». Diverses formules de vacances y sont en effet répertoriées et étudiées (moyens de transport, formalités, etc.) afin d'effectuer un choix en connaissance de cause. Le dictionnaire des orga-

nismes permet de voir clair dans le maquis des marchands de soleil en faisant la part des « à but non lucratif » et des autres, et une série de tableaux sur « les tarifs de l'été » donne avec précision les prix les plus avantageux pour les vols charters en direction des cinq continents.

un document

Regards en arrière. La littérature n'est pas une activité sacralisée en laquelle n'entreraient que quelques élus. Les écrivains sont toujours des acteurs sociaux, et cette évidence, lentement, a enfin pénétré la conscience collective et l'enseignement. Nous sommes chaque jour plus nombreux à chercher de l'aide pour diffuser concrètement une telle approche, et les moyens d'y parvenir ne sont plus rarissimes. Entre autres, la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75007 Paris) nous propose un ensemble intitulé **Roman et société au XIX^e siècle** (52 p., + 12 diapositives avec commentaire, 36 F). Le livre et l'image au XIX^e siècle, la société dans le roman (le monde des paysans et le peuple des villes ; la noblesse et la bourgeoisie) constituent l'essentiel de cet ensemble pédagogique qui, comme d'habitude, est de très bonne qualité. Les enseignants et les autres y trouveront matière à réflexion et à plaisir. L'iconographie et le texte sont mariés avec talent. Une synthèse remarquable.

on recrute

■ **DES ATTACHES** d'administration centrale par concours interministériels ouverts les 20 et 21 juin 1979. Le nombre des places offertes est de cent-vingt au premier concours et soixante au deuxième concours (note du 28 mars 1979 — B.O. n° 14).

■ **DES PROFESSEURS** des écoles normales nationales d'apprentissage et des centres de formation des professeurs techniques de lycées techniques : vingt-six postes (note du 9 mars 1979 — B.O. n° 14).

on fixe

■ **LE TAUX** des indemnités de charges administratives allouées à certains personnels relevant du ministère de l'Éducation et du ministère des Universités. Il s'agit essentiellement des personnels de direction et d'administration des établissements, des inspecteurs de tous grades, des conseillers pédagogiques et des directeurs d'école primaire.

Pour les directeurs et directrices d'école primaire ou maternelle, le taux maximum annuel de l'indemnité est fixé comme suit :

De cinq à neuf classes	384 F
De dix à onze classes	768 F
De douze à quatorze classes ..	1 020 F
Quinze classes et plus	1 362 F

Pour les directeurs et directrices d'école annexe, d'école d'application, d'école de plein air et d'école de perfectionnement, le taux est le suivant :

De six à onze classes	768 F
De douze à quatorze classes ..	1 020 F
Quinze classes et plus	1 362 F

(Plusieurs arrêtés du 2 mars et du 12 mars 1979 — B.O. n° 14).

■ **LES DATES** des épreuves écrites du concours d'admission à l'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) en 1979 : du 7 au 12 mai (arrêté du 9 mars 1979 — B.O. n° 14).

■ **LES DATES** des concours interministériels d'accès aux instituts régionaux d'administration en 1979 : 31 mai et 4 juillet (note du 28 mars 1979 — B.O. n° 14).

■ **LES TAUX** de rémunération des heures

supplémentaires effectuées par le personnel enseignant pour le compte des collectivités locales, au 1^{er} janvier 1979 et au 1^{er} mars 1979 (circulaire du 6 avril 1979 - B.O. n° 15).

■ **LES TAUX** des échelons de bourse d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1979-1980 (circulaire du 2 avril 1979 - B.O. n° 15).

■ **LES MODALITES** de financement de l'apprentissage pour l'année 1979 : contrôle des recettes (taxe d'apprentissage, subvention de l'État et autres recettes), contrôle des dépenses (dépenses de fonctionnement), renforcement des moyens en personnel, etc. (circulaire du 3 avril 1979 - B.O. n° 15).

on organise

■ **LES CIRCONSCRIPTIONS** mixtes d'inspection. Les IDEN pourront être appelés, à titre expérimental, à exercer leurs fonctions dans des circonscriptions mixtes, c'est-à-dire à intervenir dans deux de ces trois domaines : maternelle, élémentaire, enfance inadaptée, les deux domaines attribués ne constituant pas des secteurs territoriaux disjoints. Un inspecteur spécialisé des écoles maternelles sera désigné comme conseiller technique auprès de l'inspecteur d'académie. Si besoin, les IDEN des circonscriptions mixtes recevront une formation complémentaire au cours de stages (circulaire du 22 mars 1979 — B.O. n° 14).

■ **DES JOURNEES** d'étude destinées aux instituteurs spécialisés enseignant en hôpital de jour, au Centre de Beaumont-sur-Oise. Candidatures pour le 7 mai 1979 (circulaire du 26 mars 1979 — B.O. n° 14).

on publie

■ **LA REPARTITION** par discipline et spécialité des places mises aux concours interne et externe organisés en 1979 pour le recrutement des professeurs techniques chefs de travaux et professeurs de collèges d'enseignement technique : enseignements généraux, enseignements professionnels théoriques, enseignements professionnels pratiques (arrêté du 26 mars 1979 — B.O. n° 14).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

S.E.S.

Il semble qu'on accorde peu d'attention au développement des sections d'éducation spécialisée (SES). Pourriez-vous faire le point en ce qui concerne l'enseignement spécial du second degré ?

On compte environ 115 000 élèves bénéficiant de l'enseignement spécial du second degré. Les élèves relevant de ce programme sont accueillis soit en internat, dans les 80 écoles nationales de perfectionnement (ENP), soit en externat dans près de 1 200 sections d'éducation spécialisée annexées aux collèges. Les élèves reçoivent une formation technologique dès qu'ils atteignent l'âge de quatorze ans. L'enseignement leur est donné par des instituteurs spécialisés et par des professeurs techniques d'enseignement professionnel.

L'objectif de l'enseignement spécial est de donner à chaque enfant handicapé ou inadapté le type d'éducation conforme à ses possibilités et à ses besoins, afin de permettre son insertion dans la vie professionnelle.

Les effectifs des SES continuent à croître (de 4 000 à 5 000 élèves par an). C'est pourquoi il a été créé, pour accueillir ces nouveaux élèves, près d'un millier d'emplois d'ensei-

gnants au cours des deux dernières années (sous-directeurs de SES, instituteurs spécialisés, professeurs d'enseignement professionnel) et qu'il a été décidé, au budget de 1979, la construction de 2 000 places en SES.

allocation de logement

Fonctionnaire de l'Education, je me propose de prendre un petit appartement en location. Je voudrais savoir quelle est la surface minimum exigée pour une famille de cinq personnes pour pouvoir bénéficier de l'allocation de logement.

Une circulaire du 10 août 1978 a fixé les surfaces minimales exigées en application du décret du 13 juillet 1978. Pour une famille de cinq personnes, le logement doit être au minimum de 52 m². Des dérogations peuvent cependant être accordées, mais à titre tout à fait exceptionnel.

associations de parents d'élèves

L'adhésion à une association de parents d'élèves est-elle obligatoire ? Y a-t-il des inconvénients à ne pas adhérer à une telle association ?

Les associations de parents d'élèves jouent un rôle important pour la désignation des parents qui siègeront au comité des parents et au conseil d'école, dans l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire, dans les conseils de classe et le conseil d'établissement, dans les collèges et les lycées. Mais l'adhésion à une association de parents d'élèves n'est pas obligatoire. S'ils veulent être représentés dans les conseils d'école ou d'établissement, les parents non affiliés à une association de parents

d'élèves doivent, au moment des élections, se grouper pour constituer une ou plusieurs listes de candidats.

animateurs culturels

Un certain nombre de personnes sont désignées sous le nom d'« animateurs ». Que faut-il entendre par là ? Quelle est leur mission ?

Le vocable d'animateur désigne des personnels exerçant des activités très variées relevant selon leur nature ou leur champ d'application de la compétence de divers départements ministériels : Intérieur, Affaires étrangères, Education, Jeunesse, Sports et Loisirs, Culture et Communication. Certains animateurs sont employés par les communes ou par les ministères ; mais la plupart des animateurs culturels sont au service d'associations de la loi de 1901 et relèvent, en ce qui concerne l'exercice de leur profession, du droit du travail applicable au secteur privé. Une formation d'animateurs culturels est organisée dans le cadre d'organismes spécialisés comme, au ministère de la Culture et de la Communication, l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), comme les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Le ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs organise également des stages de formation et de perfectionnement d'animateurs socio-éducatifs et socio-culturels. Cette liste n'est pas exhaustive. Une commission de travail avait retenu dans le cadre du VI^e Plan, l'idée de « district culturel » parallèle au district scolaire, avec création d'emplois d'animateurs culturels qui pourraient être pourvus en partie par détachement d'enseignants après une formation complémentaire. Il ne semble pas que, jusqu'à présent, cette proposition ait reçu une suite officielle.

René Guy

ESF

nouveau

dans la collection
SCIENCE DE L'EDUCATION
dirigée par Daniel Zimmermann

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS PAR LA SCIENCE-FICTION

sous la direction
de Pierre Ferran

55 F (franco 60 F)

Rappels

L'ECOLE DE LA RUE
Une éducation ouverte
sur le milieu

par Pierre Ferran

52 F (franco 57 F)

VERS UNE PEDAGOGIE DE LA CREATIVITE

par Alain Beaudot
(2^e éd.)

37 F (franco 41 F)

LE COMMENT DE LA POESIE

par Pierre Dufayet
et Yvette Jenger
(2^e éd.)

40 F (franco 44 F)

L'HISTOIRE PAR L'ETUDE DU MILIEU

par Jean-Noël Luc

38 F (franco 42 F)

APPRENDRE A DEVENIR CITOYEN A L'ECOLE

L'introduction de l'actualité économique et sociale à l'école élémentaire et dans les C.E.S.

par François Mariet et Louis Porcher

39 F (franco 43 F)

POUR UN ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

par Anne-Marie Boutet de Monvel

46 F (franco 50 F)

LES EDITIONS ESF
17, Rue Viète - 75854 Paris Cedex 17

un ensemble multi-media

Le CNDP et la Documentation française, pour la France, le ministère de l'Éducation et l'éditeur officiel, pour le Québec, viennent de réaliser une co-production ayant pour thème la Nouvelle-France; cet ensemble comporte les éléments suivants :

- 1 — un dossier en trois parties, de la Documentation photographique, **Une « folle » aventure en Amérique : la Nouvelle-France** : Premiers contacts avec l'Amérique, Un nouveau monde, Hier et aujourd'hui (réf. 70011 — 15 F);
- 2 — un dossier individuel, vendu par lot de cinq exemplaires, **De l'ancien monde à un monde nouveau : la Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles** (réf. 70012 — le lot : 11 F);
- 3 — un dossier de vingt-quatre diapositives de la collection Diathèque « Sciences humaines et sociales — Histoire », portant le même titre que l'élément 1 (réf. 72319 — 54 F);
- 4 — un film de 16 mm sonore en couleur de 28,30 mm, **Un contact pour un nouveau monde**, qui met en scène une jeune Française et un jeune Québécois partant à la recherche d'un ancêtre commun (3 240 F);
- 5 — trois transparents pour rétroprojecteur, chacun comportant quatre séquences de schéma (fond fixe + trois volets mobiles) : **Départs de France au XVII^e et au XVIII^e siècles, Explorations et**

découvertes à partir de la Nouvelle-France en Amérique septentrionale, installation sur les rives du Saint-Laurent (réf. respectivement 45003, 45004, 45005 — chacun : 36 F);

6 — un disque 33 tours, 30 cm, **Un voyage en Nouvelle-France**, comportant des chants amérindiens, français, canadiens, et des récits de voyages (réf. 70013 — 35 F);

7 — une affiche (61 x 102 cm), **Le naufrage de « L'Éléphant »** (réf. 70014 — 10 F).

Ces divers éléments, qui peuvent être achetés séparément, possèdent des rôles spécifiques : sensibilisation (éléments 4, 6 et 7); observation, description, comparaison (élément 3); analyse et réflexion (élément 1); précisions, travaux individuels ou collectifs (éléments 2 et 5).

Le dossier de diapositives met l'accent sur les conditions d'installation des Français en Nouvelle-France; l'adaptation à un milieu nouveau, les activités entreprises et la création des villes (Québec, Montréal, Louisbourg, Trois-Rivières), les contacts et les contrastes de civilisations, les liens particuliers entre la France et le Québec qui persistent depuis cette époque.

En dehors du film pour l'achat duquel il faut s'adresser à

Cinémathèque de l'enseignement
31, rue de la Vanne,
92120 Montrouge
(tél. : 657-11-17)

ces documents sont en vente à l'adresse suivante :

CNDP-Diffusion
29, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
(tél. : 329-21-64).

contes et poèmes

Les contes de Perrault

(texte intégral)

Présentation de Bruno Bettelheim
Seghers, 272 p., 32 F.

Les contes en prose de Perrault retranscrits dans cet ouvrage sont donnés avec la morale en vers (il y en aura parfois deux pour le même) qui les terminait à l'origine. Ils sont suivis de deux contes de Madame d'Aulnoye et de trois autres dus à Madame Leprince de Beaumont, dont « La Belle et la Bête » qui inspira un film à Jean Cocteau.

Mis à part « Le Chat botté », ils commencent tous par la formule rituelle « Il était une fois... » qui souligne le caractère exceptionnel de l'histoire, son intemporalité, sa mythification en somme. Bruno Bettelheim — qui a déjà publié, chez Robert Laffont, **Psychanalyse des contes de fées**, explique, dans la préface, qu'en s'identifiant avec les personnages l'enfant « est mieux à même de comprendre ses propres difficultés et peut envisager avec confiance qu'un jour il parviendra à les surmonter ».

Les fonctions formatives et thérapeutiques que Bettelheim dégage, les contes les remplissent toujours, depuis des millénaires, passant par la Chine pour « Cendrillon », par la Grèce antique pour « La Belle au bois dormant » (1). A l'origine, et on le voit fort bien avec « Barbe Bleue », ils n'étaient pas destinés à des enfants. Mais la thématique qu'ils véhiculent permet à l'enfant de projeter à la fois ses peurs et ses espérances, et c'est parce que ces histoires lui donnent, après l'angoisse

Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle
3 bis Quai aux Fleurs
75004 Paris
Tél. 325.85.44.



Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

(1) Dans le même esprit Bruno Bettelheim a présenté un choix de contes extraits des **Mille et une Nuits**. Cet ouvrage vient d'être traduit en français par Théo Carlier et le texte liminaire de Bettelheim souligne bien la structure interne et la fonction thérapeutique des six contes repris ici, notamment les sept voyages de Sindbad le marin (Seghers, 216 p., 38 F).

éprouvée, un fort sentiment de soulagement et de confiance, qu'il ne se lasse pas d'écouter ces fictions.

Dans cette édition, l'ensemble des textes, adaptés par Théo Carlier d'après des volumes des XVII^e et XVIII^e siècles, constitue une louable entreprise de restauration, sur le plan formel, de notre patrimoine folklorique.

Ouvrage collectif

Comme je te le dis I

(poèmes d'enfants)

Casterman, 244 p., 30 F

Classées en douze rubriques thématiques, voici des voix d'enfants qui s'expriment en toute liberté. Il n'est pas question de lire cet ouvrage d'un seul tenant : le bruissement qui s'en dégage, issu de soixante classes — ce qui représente quinze cents enfants — nous étourdirait, comme lorsqu'il arrive à un vol de passereaux de s'abattre sur un grand arbre. Il n'est pas davantage question d'évaluer ces œuvres sous le « simple » critère de « l'art »...

Ce qui compte surtout, c'est de voir que, dans ces écoles, on a pratiqué certaines méthodes propices à entretenir et développer cette forme d'expression. En un mot, ce livre est avant tout le témoignage de la validité de la pédagogie instaurée par Célestin Freinet. Et, comme l'écrit M.E. Bertrand : « Il n'y a dans ce livre ni merveilleux, ni miracle, ni mystère. Les enfants des classes de la pédagogie Freinet expriment les forces qu'ils puisent en eux pour grandir et se transformer. En même temps, ils nous transforment, ils nous éduquent. Ils sont souvent pour nous une conscience. »

Et il est vrai qu'en lisant, pour le seul plaisir, tels ou tels de ces poèmes signés seulement d'un prénom, on voit tout le fossé séparant nos propres écrits — à la construction,

au style, aux images et aux termes si semblables qu'ils en deviennent anonymes — de la liberté, la sincérité, l'originalité qui personnalisent ces textes. Alors, qu'importe la signature — comme ils nous le disent !

Christian Poslaniec

Tire-Lyre II

L'École des loisirs, coffret de huit fascicules, 60 F

On se souvient que le premier ensemble paru sous ce titre présentait, sous une forme originale, sept poètes contemporains et un fascicule collectif de poèmes d'enfants.

Poursuivant la même formule, Christian Poslaniec a réalisé, avec l'aide d'enfants de classes allant du CE 1 jusqu'à la 6^e, un second coffret présentant Jacques Charpentreau, Marguerite Clerbout, François Dodat, Edith Jacqueneaux, le Québécois Alexis Lefrançois, les Belges Géo Norge et Jean-Louis Vanham, ainsi qu'un coffret de poèmes d'enfants francophones. Chacun des opuscules consacrés à ces « poésiciens », pour reprendre le néologisme de Cécile qui entend par là « quelqu'un qui donne envie aux enfants d'écrire des poèmes, peindre et dessiner », s'achève par deux pages consacrées à l'auteur et à son œuvre.

L'ensemble s'éparpillera à travers la classe, rebondira de joie en

découverte et de découverte en joie : ainsi que toute la vie devrait être...

Jacques Charpentreau

Le mystère en fleur. Les enfants et l'apprentissage de la poésie

Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 356 p., 66 F

Si la poésie nécessite d'être lue, elle demande d'abord à être écrite. C'est donc par la pratique que s'effectue cette sensibilisation que les enfants découvriront à partir d'activités extrêmement diverses, que l'auteur expose en suivant un cheminement qui n'a rien de la rigoureuse progression imposée. Comme il est on ne peut plus vrai que les activités poétiques introduites en classe se basaient surtout sur des apports surréalistes, l'auteur rétablit les processus qui ont fait de ces emprunts des modes privilégiés d'initiation à l'école. Ainsi, il met en évidence, au-delà de l'apparente « gratuité » des jeux de langage, le paradoxe sur lequel se fondent les activités poétiques : par l'imitation, apprendre à chaque enfant à conquérir son autonomie.

Les propos de Jacques Charpentreau sont « illustrés » d'un vaste choix de textes : extraits d'œuvres de poètes modernes ainsi que poèmes d'enfants. L'ouvrage est plus qu'excellent : convaincant.

Pierre Ferran

pour votre classe

■ Les masques que l'on trouve dans le commerce sont laids. Les marottes que l'on actionne avec les doigts et les marionnettes, animées par des fils invisibles, sont chères. De plus, ainsi que le soulignent les auteurs, il s'agit ici moins d'apprendre ou de comprendre que d'agir. Dès lors, on le voit, il est nécessaire que les enfants qui s'en servent fabriquent eux-mêmes masques, marottes et marionnettes. L'ouvrage d'Albert Boekholt et Marcel Temporal, **Masques et Marottes** (Le Centurion, 110 p. ill., 39 F) est en tous points excellent à cet égard. Les explications sont claires et simples. Les modèles représentés très beaux, et l'ouvrage contient des références à tel ou tel folklore original. Si les enseignants se sentent un peu « démunis », qu'ils sachent que l'Association « La Vie active » (5, rue du 14-Juillet, 28000 Chartres) publie une revue d'information et organise des stages d'initiation à ces techniques.

■ Du castelet au théâtre, il n'est qu'un pas. Franchissons-le en informant nos lecteurs que les Editions Bordas viennent de publier, avec présentation et commentaires, **Le Roman de Renart** ainsi que **La Farce de Maître Pathelin** (coll. « Classiques Junior », ch. vol. : 96 p., ill., 7 F). Ces deux œuvres (la première ayant été adaptée pour le théâtre) peuvent être abordées dès le début du premier cycle.

les matériels /12

surfaces sensibles pour rétroprojecteurs

Les recherches en arts graphiques, effectuées par les grandes agences de publicité ou les spécialistes de l'édition, vont peut-être faire bénéficier les enseignants de retombées intéressantes dans le domaine de la rétroprojection, ou même de la diaprojection.

Le champ d'utilisation des rétroprojecteurs va se trouver décuplé grâce à de nouveaux supports transparents conçus pour des usages très variés.

La jonction est désormais possible entre textes, plans, schémas ou photographies et transparents monochromes de ces divers documents. Les utilisateurs ont la possibilité d'exploiter n'importe quel original sur support opaque ou transparent (diapositives ou autres transparents) pour en tirer une copie destinée à la rétroprojection.

Les opérations techniques sont réduites à leur minimum, puisqu'il suffit, après les avoir exposées, de faire passer les surfaces sensibles dans une petite machine à développer, intégralement automatique, et

d'attendre quelques secondes avant de décoller positif et négatif, exactement comme pour une photo instantanée.

reproduction à l'échelle 1

Il s'agit du cas le plus simple puisque l'on opère par contact. Nous allons voir comment utiliser la gamme Copyproof, commercialisée par la firme Agfa-Gevaert.

On expose à la lumière l'original et deux surfaces sensibles, l'une négative (CPN) et l'autre positive (CPP) dans une « tireuse par contact » (2 700 F TTC) pendant quelques secondes; on glisse ensuite l'ensemble positif et négatif dans la machine à développer (CP 38 : 1 640 F TTC, admettant des documents jusqu'à 38 cm de largeur), pour obtenir moins d'une minute après une copie fidèle de l'original.

La richesse du procédé tient autant à sa totale simplicité qu'à la grande variété des supports proposés par

Agfa-Gevaert. On peut tirer très facilement des transparents de documents « au trait » c'est-à-dire en noir et blanc (textes, dessins, schémas...), ou bien en demi-tons (à partir d'une photo noir et blanc ou couleur, sur papier ou sur diapositive), ou encore une copie tramée (pour effets spéciaux, meilleure visualisation de croquis...), une copie en couleur monochrome (dix teintes de Copychrome), ou enfin, une « image fantôme » représentant un dessin en gris, sur lequel on surchargera à l'encre noire la ou les parties intéressantes à étudier ou à lire.

Quel que soit le type de copie désirée la manipulation ne change pratiquement pas, il suffit de choisir, parmi une gamme impressionnante le support adapté, de s'y retrouver dans les noms de code (un vrai jeu de piste!...), d'exposer les films sensibles contre l'original (comme pour une vulgaire photocopie) et de passer dans la machine à développer.

Le coût de chaque copie (format A 4) est compris entre 1 et 2 F, ce qui reste plus que raisonnable lorsque l'on considère les tarifs atteints par des transparents « prêts à l'emploi ».

pour les adeptes du rétroprojecteur

Pour le lancement de sa gamme de supports et de matériels destinés à la rétroprojection, la division graphique reprographique de la firme Agfa-Gevaert se propose de fournir des films transparents gratuits et de prêter une machine à développer CP 38, ou équivalent, aux enseignants adeptes du rétroprojecteur.

En contrepartie, Agfa-Gevaert demandera l'autorisation de tirer des duplicata de certaines des réalisations effectuées, afin de pouvoir illustrer les possibilités d'emploi de sa gamme de produits. Naturellement, les auteurs conserveront les originaux de ces réalisations et seront cités chaque fois que leurs transparents seront utilisés. Les lecteurs qui profiteront de cette proposition pourront ainsi découvrir tout l'intérêt pédagogique que représente la rétroprojection.

Si vous êtes intéressés par cette offre, écrivez rapidement à l'adresse suivante :

M. Gilles Catherine, Division graphique reprographique Agfa-Gevaert
13, boulevard Henri-Sellier, 92150 Suresnes.

Toutes les grandes villes possèdent un centre de démonstration qui se chargera de fournir les demandeurs en films transparents et de leur prêter des machines.

reproduction à une autre échelle

Non seulement le professeur de dessin technique ou de dessin d'art peut passer au rétroprojecteur un document émanant d'un élève ou d'un groupe d'élèves pour le commenter avec les autres, mais il peut aussi, si l'original est trop grand, en réduire la copie, ou, au contraire, agrandir un détail significatif.

La technique que nous préconisons s'apparente un peu à du bricolage,

mais ajoutons tout de même que la machine permettant de tirer des documents de dimensions variables est vendue largement plus de 10 000 F dans sa version la plus simple.

Aussi conseillons-nous, après essais, la méthode suivante : il faut d'abord photographier sur film positif (diapositive NB ou couleur) le document désiré. Après développement, on place la diapositive dans un projecteur, en positionnant les feuilles Copychrome à une distance adéquate pour que les détails intéressants soient correctement mis en page (on peut « composer » son image en déplaçant soit les feuilles, soit le projecteur). La lumière fournie par celui-ci étant généralement suffisante, il ne reste plus qu'à passer ensuite les feuilles exposées dans la développeuse automatique.

Chaque enseignant peut ainsi, très facilement, devenir l'éditeur de sa propre documentation, en puisant parmi les collections existantes, aussi bien dans celles du CDI que dans ses archives personnelles ou celles de ses élèves.

Nous terminerons en indiquant qu'il est bien sûr possible de superposer plusieurs transparents colorisés Copychrome et de se constituer ainsi des ensembles avec volets rabattants escamotables, très utiles en géographie (superposition de plusieurs cartes), en économie (graphiques colorés), en sciences naturelles (interactions des circuits vitaux), en lettres (troncatures de la phrase et analyses), en langues (particularismes syntaxiques), en mathématiques (reconnaissance et maîtrise de structures répétitives, telles que la factorisation d'un polynôme par identification à l'identité remarquable $a^2 - b^2$), etc.

Ce qui manque encore à cette série de produits, mais que la maison Agfa-Gevaert a déjà dans ses cartons, serait un film polychrome permettant de reprendre sur une seule feuille plusieurs couleurs superposées. Le champ créatif, et éducatif, en serait très fortement accru.

Jean-Luc Michel

conférences

■ **Les pratiques pédagogiques**, avec François Marchand, psychologue, docteur ès-sciences de l'éducation. Sur ce thème, l'Ecole des parents et des éducateurs organise un cycle de quatre conférences, qui se tiendront à 18 h 30 au 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris 14^e :

• le 8 mai : **Où va l'éducation** — Bonheur, maturité, créativité ?

• le 15 mai : **Evaluer les élèves** — Notes, conseils de classe, rencontres parents-enseignants ;

• le 22 mai : **Pédagogie de soutien** — Des constats aux remèdes, pour valoriser les élèves ;

• le 29 mai : **Orientation** — Choix d'un métier, choix de vie ?

Participation aux frais : 80 F pour prise en charge personnelle, 150 F pour les organismes sociaux et mouvements. Tarif étudiant sur présentation de la carte.

Pour tous renseignements : L'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Une série de conférences est organisée par le Club des retraités de la MGEN**, à l'INRP, 29, rue d'Ulm, Paris 5^e à 14 h 30 :

• le 8 mai : **Delphes, sur les traces de Pausanias** par Henri Tissier ;

• le 15 mai : **Intérêt de la recherche historique locale**. Un exemple : l'histoire de Fontenay-aux-Roses, par Mme Mailhe ;

• le 22 mai : **Le souvenir de Dussane** à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, par Robert Tetry ;

• le 29 mai : **Rabelais, homme d'aujourd'hui**, par René Girard.

Pour tous renseignements complémentaires sur ces conférences et sur toutes les activités du Club des retraités de la MGEN : B.P. 7, 75560 Paris Cedex 12. Tél. : 344-02-30.

■ **Les laboratoires d'anthropologie, d'ethnologie et de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle** organisent le mercredi à 20 h 30, dans la salle de cinéma du musée de l'Homme, des conférences accompagnées de projections de diapositives ou de films, ou d'écoute de musiques traditionnelles. Au programme :

• le 9 mai : **Le Fitampoha, bain des reliques royales : cérémonie dynastique décennale chez les Sakalava-Menabe** (sud-ouest de Madagascar) par Jacques Lombard et Jean-François Rabedimy ;

• le 16 mai : **Musique traditionnelle et chants populaires du Viêt-nam**, par Trân

Quang Hai et Bach Yën ;

• le 30 mai : **Peut-on faire revivre un campement préhistorique d'il y a sept mille ans ?** (Bordj Mellala, Sahara algérien), par Jacques Tixier, maître de recherches au CNRS.

Prix d'entrée : 10 F ; 5 F pour les étudiants et Amis des musées. Pour tous renseignements : Musée de l'Homme, service d'action culturelle, palais de Chaillot, 75116 Paris. Tél. : 505-70-60.

■ **Rendez-vous culturels pour passionnés de voyages**. Des conférences d'introduction à une civilisation sont organisées

gratuitement par l'association Arts et Vie à l'intention de ses adhérents ; elles sont réalisées en liaison avec ses voyages (sans obligation d'y être inscrit). Au programme de mai et juin : l'art grec, par Claude Malécot, chef du service des expositions de la Caisse nationale des monuments historiques ; la Turquie islamique, par Jean-Paul Roux, maître de recherche au CNRS ; le Mexique précolombien, par Christian Duverger, maître assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; l'hindouisme, par Françoise Delvoye, chercheur au CNRS.

Sont également prévues des conférences sur la Chine, l'Indonésie, l'Albanie, le Pérou. L'adhésion annuelle est respectivement de 20, 30 ou 40 F pour les étudiants, les individuels ou les familles.

Elle ouvre droit à toutes les activités de l'Association : voyages, vacances, arts, théâtre, et à toutes ses publications. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222).

Elle ouvre droit à toutes les activités de l'Association : voyages, vacances, arts, théâtre, et à toutes ses publications. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222).

Elle ouvre droit à toutes les activités de l'Association : voyages, vacances, arts, théâtre, et à toutes ses publications. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222).

Elle ouvre droit à toutes les activités de l'Association : voyages, vacances, arts, théâtre, et à toutes ses publications. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222).

Elle ouvre droit à toutes les activités de l'Association : voyages, vacances, arts, théâtre, et à toutes ses publications. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222).

Elle ouvre droit à toutes les activités de l'Association : voyages, vacances, arts, théâtre, et à toutes ses publications. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 828-40-41 (poste 222).

journées d'étude

■ **L'expression audiovisuelle en milieu scolaire et para scolaire**. Ce sera le thème du CITEX 79, organisé les 16 et 17 mai par le CITE, département audiovisuel de l'Institut supérieur de pédagogie.

Ces journées ont pour but d'aider les établissements scolaires, enseignants, élèves et animateurs, en diffusant leurs réalisations audiovisuelles et en leur fournissant des moyens techniques et pédagogiques nécessaires. Au programme :

nombreuses réalisations audiovisuelles, diffusées et présentées dans plusieurs salles ; débats et tables rondes animés par des professionnels de l'audiovisuel, des enseignants, des animateurs et des élèves ; des associations culturelles, MJC, CAC, MC, présenteront leurs réalisations et parleront de leur travail. Pour tous

renseignements : CITEX — ISP P.A. Saguez, 3, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 354-54-82.

rencontre

■ **La vie de groupe — un champ d'expérimentation pour l'Europe ?** Sur ce thème, une rencontre franco-allemande est organisée par l'OFAJ du 29 avril au 5 mai à Bonn (RFA). Pour s'inscrire, il faut être âgé de 18 à 25 ans ; il n'est pas nécessaire de comprendre l'allemand. Frais de participation : 25 F par jour pour l'hébergement et la nourriture ; 90 F pour toute la durée de la session au titre des frais de programme ; le voyage aller-retour depuis le domicile du participant remboursé sur place (sur la base du chemin de fer 2^e classe). Pour tous renseignements : Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 033-34-04.

stages

■ **Technique du montage vidéo**, du 10 au 12 mai à Marly-le-Roi. Organisé par Media-Jeunesse, ce stage est destiné aux éducateurs et formateurs qui utilisent la vidéo dans l'action socio-éducative et qui souhaitent découvrir la pratique du montage en vidéo ou de mieux employer leurs équipements de montage pour aboutir à une expression audiovisuelle de qualité. Le programme comprend une information technique sur l'installation d'un équipement de montage et sur le fonctionnement d'un magnétoscope à editing. De nombreux exercices pratiques de montage permettent aux stagiaires de découvrir les précautions à prendre et les méthodes de repérage pour obtenir des raccords précis et de qualité et d'amorcer une réflexion sur les modes d'écriture propres à la vidéo. Renseignements et inscriptions : Media-Jeunesse, 39, rue de Chateaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-88-78.

■ **Des stages d'expression théâtrale** (agrés Jeunesse et Sports CAPASE), dirigés par la troupe professionnelle du Théâtre de la Gronde, auront lieu du 14 au 19 mai au CREP de Paris ; du 25 au 30 juin à l'INEP de Marly ; du 26 au 30 juillet à Annot (Alpes de Haute-Provence). L'objectif de ces stages est la découverte active (atelier-création) des possibilités de l'outil théâtral comme moyen d'expression des individus et groupes non professionnels. Ils s'adres-

sent à toute personne, même débutante, intéressée par l'application de ces possibilités, notamment dans une activité militante ou d'animation. Pour tous renseignements : Théâtre de la Gronde, 36, avenue Henri-Barbusse, 94200 Ivry. Tél. : 785-25-76.

■ **Apport de la vidéo en formation.** Ce stage, organisé par l'Université de Paris VIII, comporte trois parties : initiation à la prise du son ; initiation à la vidéo ; enregistrement en studio TV de situations de formation. Il se tiendra les 15, 16, 17 et 18 mai. Renseignements et inscription : Formation permanente, Université de Paris VIII, route de la Tourelle, 75012 Paris. Tél. : 374-12-50, poste 389.

exposition

■ **Le CNRS et la préhistoire** au Muséum national d'histoire naturelle (36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5^e) jusqu'au 31 mai, avec l'exposition **Trois millions d'années d'aventure humaine**. De nombreuses pièces archéologiques — dont plusieurs exceptionnellement prêtées par des musées étrangers — illustrent certains des thèmes traités : les premiers hommes et leurs outils ; au temps du pithécantrope, la civilisation acheuléenne, l'origine du feu ; les origines de l'humanité actuelle, les premières sépultures, les industries moustériennes ; au temps des derniers grands chasseurs : les civilisations du paléolithique supérieur, l'apparition de l'art ; la première sédentarisation, les premiers villages, le milieu naturel modifié par l'homme ; à l'aube de l'histoire : le développement des échanges, la naissance de l'urbanisation. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf mardi, de 10 à 17 heures. **Les groupes, scolaires ou autres, doivent s'inscrire au Muséum au 336-14-41, poste 23.**

notez aussi

■ **La Librairie Dunod organise, du 25 avril au 9 mai, une « Quinzaine Informatique »** durant laquelle les enseignants pourront interroger un ordinateur individuel. Les mercredis et samedis seront réservés à des démonstrations accompagnées de discussions pour les groupes et les classes (prendre rendez-vous avec Pierre Menou, Dunod, 30, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, tél. : 329-94-30, de 9 heures à 18 h 45).

'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelin.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Poczar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lizarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes - Révision 1976
 Fin de 1^{re} Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

Instruments musicaux scolaires

SONOR®

INSTRUMENTARIUM ORFF



Catalogue complet sur demande

chez votre marchand habituel ou à nos magasins

A. LEDUC. Importateur exclusif

175, rue St-Honoré 75040 Paris Cedex 01. 260-65-26

Collection :

Administration des Entreprises

GESTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

par

Richard ZISSWILLER

Professeur du C.E.S.A. et de l'Institut européen de Recherches et d'Etudes Supérieures en Management. Ancien Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (H.E.C.)

Un volume broché, 18 x 22,5, 176 pages, Ed. 1979.

§

80 F - Franco 85 F

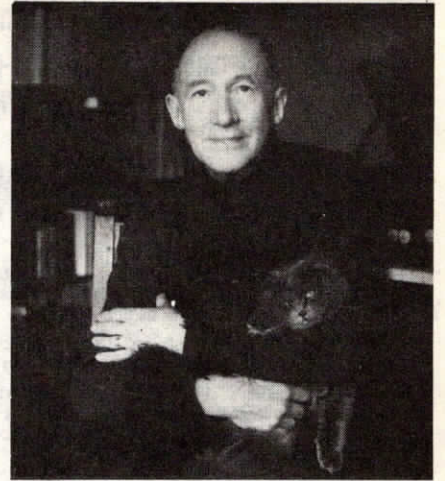
EDITIONS SIREY

22, RUE SOUFFLOT, PARIS 5^e tél. 354.07.18



Jouhandeau

soi-même



MARCEL JOUHANDEAU, qui vient de mourir, était né en 1888 à Guéret où son père était boucher. Il fut très tôt évident que le jeune Marcel n'était pas destiné à prendre la succession de son père : en 1908, il entre en première supérieure au lycée Henri IV et, dès cette époque, il commence à écrire, comme il écrira toute sa vie, c'est-à-dire avec abondance et surabondance, attentif à tous les reflets, toutes les nuances d'un flux de conscience ininterrompu que l'écriture suit au plus près, car chaque instant de ce qu'il vit lui paraît déjà hautement précieux, irremplaçable, digne d'être noté, fixé, conservé.

Cela étant, pourquoi a-t-il détruit, un jour de 1914, tous ses textes, toutes ses notes, et jusqu'au moindre de ses écrits ? Nous savons qu'il voulait se punir d'« une faute ». Quelle faute ? Marcel Jouhandeau restera discret là-dessus. La discrétion ne sera pourtant pas son fort.

Après un premier récit publié en 1921, *La jeunesse de Théophile*, alors que l'auteur est professeur de lettres au collège Saint-Jean de Passy il provoque un scandale en 1924 avec *Les Pincengrain*, chronique extrêmement précise et moqueuse de la vie provinciale.

Quelle ville a été son modèle ? Bien entendu, celle qu'il connaît : Guéret. En Chine, on tape sur les doigts des nourrissons qui mordent le sein de leur nourrice, pour prévenir les futures ingratitude, bien pires, de ces mauvais enfants. Mais que peut mordre un nourrisson aux gencives agacées, si ce n'est le sein nourricier, quand rien d'autre n'est à sa portée ? Ainsi

Jouhandeau s'en prend d'abord aux travers, aux ridicules, aux turpitudes de la petite ville où il a vu le jour, et qui lui a tout de suite agacé les gencives.

D'ordinaire, le romancier, qui utilise toujours, plus ou moins, des données de son autobiographie, prend soin de se déguiser, voiler, maquiller faits et personnages authentiques, de façon à éviter le scandale de certaines révélations. Ce n'est pas ainsi que procédera Jouhandeau : il reste au plus près du vrai et, sans pudeur, déshabille les secrets des gens, qu'il livre en clair sans la moindre gaze. Provocation ? Goût du défi ? Sans doute. Mais il y a une raison plus profonde et philosophique à ce parti : il a la dévotion, la passion du réel. Il croit que les lois du réel sont le véritable objet de toute recherche littéraire. Déguisez-vous un peu les faits et les caractères ? Tout en est faussé. Comme Marcel Proust, il étudie l'universel à travers le singulier, il ne peut donc pas altérer la vérité telle qu'il l'a vue, car il travaille comme un scientifique, et ne peut s'autoriser la moindre tricherie à l'égard de l'observation.

Les gens de Guéret auraient pu feindre de ne pas se reconnaître dans *Les Pincengrain*, mais ils n'eurent pas cette prudence, et ils jetèrent les hauts cris. Quelle erreur ! En revendiquant leurs ridicules, ils firent rire bien plus à leurs dépens. Qui les connaissait ? Personne, qu'eux-mêmes. En criant à la trahison, ils signèrent l'authenticité des cruelles peintures du jeune écrivain et se chargèrent eux-mêmes de sa publicité.

Marcel Jouhandeau était un des

fleurons de l'ancienne maison Gallimard, celle de Jean Paulhan et de Gaston Gallimard, audacieux découvreurs d'esprits originaux et de stylistes rares. En 1929, l'écrivain épousait Elisabeth Toulemon, danseuse bizarre au passé orageux, connue sous le nom de Caryathis et surnommée « la belle excentrique » (1).

Cette personne remuante, qui devait demeurer excentrique bien après avoir cessé d'être belle, est moins célèbre par ses danses vaguement orientales que par le personnage d'Elise qu'elle devint plus tard dans l'œuvre de son époux. Caryathis, puisque Caryathis il y a, avait inspiré une passion dévorante à un autre provincial « monté » à Paris pour y devenir plus célèbre que riche : le malheureux Charles Dullin, qui languit, brûla, faillit mourir pour les coquetteries, les cruautés, les caprices et les infidélités de la future madame Jouhandeau.

Le beau mariage que celui de Marcel et d'Elise ! Les témoins étaient Marie Laurencin, Gaston Gallimard, Jean Cocteau, René Crevel... excusez du peu !

Le marié se liait à une mégère, à une harpie ; mais, pour un observateur comme lui, quelle mine inépuisable d'observations ! Atteinte par la contagion de l'écriture, Elise sera l'auteur de deux récits autobiographiques, *Joies et douleurs de la belle excentrique* et *Le spleen empanaché*. Le narcissisme paranoïaque de la dame n'était hélas servi par aucun don d'écrivain, et ses tentatives littéraires furent assez décevantes.

Cependant, Marcel Jouhandeau tenait avec Guéret une proie dont

il n'avait pas tout rongé en un livre : Guéret lui inspirera encore les trois volumes de *Chaminadour* (1934-1941) et reviendra comme un leitmotiv dans les six volumes du *Mémorial* (1950-1958). Les scènes de la vie conjugale et les fameux *Journaliers* disent tout, tout, tout sur le plaisir et le déplaisir de vivre avec Elise. Après le scandale provincial, c'est le scandale conjugal et intime. Comment peut-on aller si loin dans l'aveu, l'impudeur, le déballage, le déshabillage ? C'est ce que se sont demandé les lecteurs de l'époque, effarés, choqués, ravis, curieux, honteux, insatiables.

On ne saurait énumérer ici les titres de l'œuvre entier de Marcel Jouhandeau : il faut compter près de cent vingt volumes, tous autobiographiques, tous écrits au rythme d'une respiration pressée, écrits comme on parle ou comme on pense, rapides, variés, souples, merveilleux, irritants et toujours, toujours scandaleux.

On pourrait dire que la progression de ces cent quinze ou cent vingt volumes marque une escalade dans le goût du scandale.

Jouhandeau avait commencé par un scandale social, en éclairant de son vif projecteur les tares de Chaminadour — pseudonyme de Guéret ; il continua par le scandale personnel et intime en livrant au public les particularités de sa vie conjugale. Creusant toujours, fouillant toujours plus loin, il atteint au scandale métaphysique, quand il peint les mouvements les plus vagues et les plus incertains de sa vie intérieure.

Car cet auteur impitoyable ne fait grâce de rien aux personnages qu'il prend pour cible, mais il ne se fait grâce de rien quand il se met lui-même en scène. Répondant au questionnaire de Marcel Proust, il n'hésite pas à dire que ses héros favoris sont : « *Don Juan et le Diable* ». Lucifer, on le sait, est celui qui apporte la lumière : la vocation luciférienne de Jouhandeau ne s'est pas démentie, depuis

ses premiers essais jusqu'à sa mort.

Et que découvre, pour finir, cette lumière éblouissante ? La sérénité. *La vie est une fête*, c'est le titre d'un livre d'entretiens, publié en 1977. En effet, la passion joyeuse de vivre, l'art de regarder et de se regarder, le bonheur ineffable d'être soi-même, divers, libre, contradictoire et foisonnant, c'est « la fête » inégalement célébrée par Jouhandeau.

Au cœur de cette fête, il y a un profond sentiment du sacré. Comme Lucifer, Jouhandeau est un ange, qui ne se reconnaît qu'un rival — rival fascinant : Dieu lui-même. « *Dieu est grand, et moi aussi...* » écrit-il. Il y a quelque chose de Dali dans cette outrance et dans cette joie, avec plus de timidité chez Dali qui a peur de la mort. La mort n'a pas fait peur à Marcel Jouhandeau qui, proche en cela de Don Juan, son héros, s'est toujours montré prêt à souper avec le Commandeur.

Il aimait fort les petits garçons, et s'en vantait avec une vive complaisance : il nous en aurait parlé moins souvent s'il n'avait connu les délices de la transgression et adoré le péché pour le péché lui-même. « Est-il le Diable ? » demandèrent certains : et nulle question ne pouvait lui être plus agréable, ni amener sur ses lèvres un sourire plus ambigu.

Selon qu'on aperçoit ou non ce défi métaphysique, Marcel Jouhandeau apparaît comme un héros, un athlète de l'âme, ou un sordide camelot vendant à la sauvette des marchandises avariées. Certes, son public n'a pas eu que de nobles curiosités en se précipitant sur les révélations nouvelles fraîchement publiées. Mais on peut se demander si les œuvres qu'il donnait à son éditeur, un peu comme on jette une feuille froissée dans la corbeille à papiers, si tous ces livres n'ont pas été les sous-produits d'une autre entreprise : celle, pour Marcel Jouhandeau, de faire Marcel Jouhandeau, un homme

libre, résolument partisan de soi seul, « égotiste », comme Stendhal.

Il eut quelques ennuis à la Libération. Il aimait ce qui le servait, ou ce qu'il pensait devoir le servir. Il avait cru reconnaître chez l'occupant nazi quelque chose de son propre souci : la volonté nietzschéenne de s'accroître soi-même, les forts, dont il était, n'ayant pas plus à s'apitoyer sur les faibles qu'on ne pleure de froisser l'herbe tendre en marchant dans les prés. Il rêvait d'une société aristocratique où les meilleurs pourraient aller aussi loin que possible dans la réalisation de leurs virtualités — Gilles de Rais, Sade, étaient ses cousins, des cousins plus proches qu'il ne semble. Il haïssait a priori tout ce qui lui paraissait correspondre à une mise au pas, une uniformisation des personnalités, une massification de la pensée.

A la question : « *Quel est pour vous le comble de la misère ?* », il répond : « *Le régime communiste pour un être libre.* » A la question : « *Quel serait mon plus grand malheur ?* », il répond : « *La servitude, mais j'y échapperais aussitôt par le martyre.* »

Totalement étranger à toute générosité si ce n'est pour soi seul, on peut penser en effet que Jouhandeau eût été capable, s'il l'avait fallu, d'aller pour soi jusqu'au martyre. En tout cas, les crachats ne lui ont pas été épargnés. Il les a bravés en souriant, héros de l'aventure spirituelle qu'il avait choisie adolescent. *Etre soi-même !* A cette fière devise, Paul Valéry répond, en sceptique, par une question : « *Mais soi-même en vaut-il la peine ?* » Voilà ce que Jouhandeau ne s'est jamais demandé. La force de sa conviction peut-elle aujourd'hui nous convaincre nous aussi ? Ce n'est pas sûr.

Pour le savoir, il faut entrer, par n'importe quelle porte, dans l'univers de Jouhandeau.

Josane Duranteau

(1) A cause d'un ballet d'Eric Satie, du même nom, qu'elle avait dansé.



CAHIER VACANCES MAGNARD

**amuse les enfants
rassure les parents**
HORS DU CADRE SCOLAIRE

100.000 cadeaux
(T.V. couleurs, vélos etc...)
distribués au précédent

CONCOURS

En 79, le 1^{er} prix et ses parents
partent 15 jours aux **CARAÏBES**,
en faisant escale aux **BERMUDES**
avec Nouvelles Frontières

**SEUL LE CAHIER MAGNARD
PERMET DE GAGNER AUTOMATIQUEMENT
UNE RÉCOMPENSE**

7 F.

en 79, pour une révision efficace :

- NOUVELLE ÉDITION
- NOUVEAUX THÈMES *
- NOUVELLES ACTIVITÉS

* Thèmes 1979	
N° 0 : matern.	Loulou, Babette et le beau temps
1 : C.P.	Les oiseaux de Loulou et Babette
2 : C.E.1	Loulou, Babette, les pieds dans l'eau
3 : C.E.2	Loulou, Babette et les extra-terrestres
4 : C.M.1	Loulou, Babette et les animaux d'Afrique
5 : C.M.2	Loulou, Babette et le dernier loup

Si vous ne connaissez pas les C.V.
Magnard, cochez la case :

En spécimen : la série des
6 cahiers : 20 F. franco

Pour recevoir ces cahiers, veuillez
adresser votre demande de spéci-
mens avec votre paiement aux Éditions
Magnard 122 Bd Saint-Germain,
75279 Paris Cédex 06

Inclus _____ F en un chèque ban-
caire ou postal à l'ordre des Éditions
MAGNARD (CCP LA SOURCE
30.487.67.T.)

Nom de mon libraire _____

MAI 79 E.D 18

panorama

LIVRES

pour enfants

Quelques livres ayant évité les mor-
tels périls de la puérité et de la
fadeur, pleins de poésie ou de rire
qui couve...

J'avais été frappé, l'an dernier, par
les jeux de contraste d'un album
intitulé *La mouette et le corbeau*, réa-
lisé par les Editions de l'Echelle ;
celles-ci publient aujourd'hui un choix
de contes de Camille Baciu, illustrés
par J.-F. Evrard : *Assaf et Jonathan
dans les mers du Sud* (72 p., 34 F —
diffusion : Littera, 4, rue de Tournon,
75006 Paris). Remplis de fantaisie et
d'insolite, ces contes marient la magie
orientale au fantastique roumain ;
Assaf et Jonathan découvrent, au
cours de leur périple, de bien curieux
personnages !

Jour de pluie, de Jean-Jacques
Ostier, est une petite merveille par la
progression des images légendées qui,
de page en page, sortent de leur gri-
saille pour déboucher enfin sur la
splendeur d'une végétation vivement
colorée (L'Atelier du Gué, 11300 Ville-
longue d'Aude — 16 p., 10 F).

Robert Doisneau et James Sage ont
écrit à leur façon, car ils sont photo-
graphes, une histoire qui commence
ainsi : « *Il était une fois un petit
garçon qui rêvait d'une colombe...
D'une colombe qui serait sa meil-
leure amie.* » Son vœu se réalise et
l'histoire se termine bien, en dépit des
questions posées par les adultes qui
sont et resteront incroyables ; une fois
de plus, ils ont tort ! *L'enfant et la
colombe* (Editions du Chêne, 64 p.,
ill., 38 F) n'est pas qu'une œuvre
d'imagination, une pure vision de
poètes ; cet album véhicule un mes-
sage qui mériterait d'être entendu.

Symbolique également, l'album de
Hans Baumann et Antoni Boratynski :
Le dragon de la montagne (Fleurus,
32 p., ill., 35 F). Car ce qu'aucun che-
valier ne parvint à faire, des enfants
y réussirent. De retour chez eux, leur
père leur dira : « *Figurez-vous, le dra-
gon a rentré ses griffes !* », et la petite
Marion répondra : « *Il a été bien
obligé de le faire quand nous lui
avons tendu la main !* »...

Eckart Straube a une façon bien

à lui de restituer les choses telles
qu'elles sont : ses dessins, prosaïques
parfois, deviennent ici et là oniriques
et poétiques. *Catherine veut jouer*
(Editions Lotus, Anvers, 32 p., 14 F —
diffusion en France : Garnier) est une
histoire imaginée et illustrée par l'au-
teur, dans laquelle il relate comment
une petite fille devint consciente de
l'envahissement des villes par les voi-
tures et quelle idée elle eut pour les
faire disparaître. Ce n'est, bien sûr,
qu'un conte, mais beaucoup plus
efficace pour la réflexion qu'une
« morale [qui] n'apporte que l'en-
nui » ainsi que le disait déjà La Fon-
taine dans sa fable « Le pâtre et le
lion. »

Ce lion fait d'ailleurs partie d'un
autre album en tous points diffé-
rent : *Les animaux d'Afrique en tim-
bres-poste* (Chat perché, Flammarion,
36 p., 26 F). L'idée de procéder à
l'inventaire des grands animaux d'Afri-
que à travers des vignettes postales
est en elle-même excellente. Pierre-
Louis Millet en a sélectionné treize,
de l'antilope au zèbre, présentés sur
une double page où figurent, en plus
d'un texte d'information générale, une
photo en couleur de l'animal, une
carte biotopique de l'espèce et huit
à dix timbres émis par différents
pays. Ce choix a été effectué en fonc-
tion de divers critères parmi lesquels
on relève le prix peu élevé des tim-
bres représentés. Cette collection
d'albums (d'autres titres sont déjà
annoncés) est à la fois incitation à la
philatélie et initiation à de grands
secteurs de la connaissance.

Pous la joie du rire, il faut parcour-
rir *Poupon la peste* (Audié, 120 bis,
boulevard du Montparnasse, 75014
Paris — 52 p., 30 F) qui réunit des
sketches en bandes dessinées, au
cours desquels l'exaspérant babin
est toujours en train de mal faire.
Cet album, le dernier de Christian
Binet auquel la revue (*A suivre*)
consacre les quatre pages centrales
de son dernier numéro, fera sûrement
rire les plus jeunes.

Mais leurs aînés aimeront *Kador*
(même auteur, même éditeur, 22 F),
un chien parlant et penseur, qui lit
Platon dans le texte et vit avec un
couple de retraités, avides seulement
de télévision. On devine un peu la
suite...

Pour terminer, deux ouvrages « soli-
des ». Le premier est un collectif
dirigé par Allan Woolly : *Encyclopé-
die des minéraux* (Elsévier, 240 p.,

ill., 125 F). Cet ouvrage couvre aussi bien le domaine scientifique que celui de l'information de tous ceux qui sont curieux de minéralogie. Publié aux mêmes éditions, le second est un essai d'Irène E. Cohen : *Pitié pour les prédateurs* (160 p., ill., 85 F), où l'auteur réhabilite ceux que l'on appelle encore « nuisibles » et montre très bien pourquoi ces animaux sont indispensables à l'équilibre écologique.

de poche en poche

La psychologie sociale de Jean Stoetzel, un ouvrage de base bien connu qui parut initialement aux éditions Flammarion en 1963, est désormais disponible, chez le même éditeur, dans la série de poche « Champs » (350 p., 20 F).

La série « Tel » reprend, chez Gallimard, des ouvrages de littérature générale ou de sciences humaines. Les titres parus en 1979 sont : *Le visible et l'invisible*, de Maurice Merleau-Ponty (n° 36, 366 p., 25 F) ; les *Essais sur le symbolique*, de Guy Rosolato (n° 37, 366 p., 25 F) et *Connaissance et intérêt* de Jürgen Habermas (n° 38, 366 p., 27 F). Chez le même éditeur, dans la collection « Idées », un inédit d'Elisabeth Laffont, *Les livres de sagesse des Pharaons* (n° 403, 158 p., 8 F), voisine avec un ouvrage collectif consacré à *Claude Lévi-Strauss* (n° 382, 510 p., 18 F).

Rassemblés sous le titre général *Ces merveilleux instruments*, des textes de Georges Friedmann consacrés à l'observation technique viennent de paraître dans la collection de poche « Médiations » (Gonthier-Denoël, n° 184, 320 p., 19 F). Cependant que le dernier titre de la série « Archives », coéditée par Julliard et Gallimard, est un choix de textes réalistes et présentés par Robert Muchembled sur *La sorcière au village du XV^e au XVIII^e siècle* (n° 74, 248 p., 19,50 F). Marabout a repris, dans sa série de poche « Université », les deux volumes de *l'Histoire de France* de Pierre Miquel, parue primitivement chez Fayard (n° 290 et 291, 320 p. chacun, 13,50 F).

Dans le domaine purement littéraire, signalons au « Livre de poche » un ouvrage de science-fiction très connu : *Un monde d'azur* de Jack

Vance (n° 7018, 8 F), et un autre qui tient de la S.F. et du fantastique : *Le son du cor* par John W. Hall qui signe ici Sarban (n° 7028, 6 F). Puisqu'il vient d'être fait allusion au fantastique, indiquons encore que les « Presses Pocket » ont réalisé La grande anthologie du fantastique en huit volumes, sous la direction de Jacques Goimard et Roland Stragliati (chaque volume : 10 F). De son côté, « J'ai lu » a publié *La nuit de la lumière* de Philip José Farmer (n° 885, 7,50 F). Quant aux « 10/18 » je n'en ai plus de nouvelles depuis l'anthologie d'Henry-Luc Planchat : *Les fenêtres internes* (n° 1236, 20 F). Il faut dire que c'étaient là d'excellentes nouvelles...

science-fiction dernières nouvelles

Si l'on venait à nous demander tout soudain quels sont les deux ouvrages de science-fiction qui, depuis six mois, ont retenu le plus notre attention, que répondrions-nous ? En ce qui me concerne, je citerais sans la moindre hésitation deux anthologies, l'une d'Harlan Ellison, l'autre de Maxim Jakubowski.

Le recueil d'Harlan Ellison s'appelle *Hitler peignait des roses* (L.F. Editions, 41, rue de Lancry, 75010 Paris) reprenant le titre d'une des quinze nouvelles qu'il renferme (aux Etats-Unis, il parut en 1978 sous la dénomination de *Strange Wine*, d'après le titre d'une autre). Au cours de ces nouvelles, toutes situées dans le contexte de l'Amérique moderne, Ellison affirme un talent éclatant. Et si, apparemment, il n'y a aucun rapport à faire entre des textes aussi divers, l'auteur précise discrètement dans sa préface : « ... sauf l'amour ». C'est dans cette même préface qu'il souligne que, contrairement à la TV qui montre tout, « le livre est une aventure qui exige participation... Il nécessite un acte de création au départ, et un autre au moment où il fonctionne ». Et, plus loin, Ellison nous fera part de la réplique d'Isak Denesen à qui l'on demandait, à propos d'une de ses œuvres : « Qu'est-ce que ça veut dire ? ». Elle répondit simplement « Mais c'est ça que ça veut dire... Quelle malédiction ce serait, si je pouvais expliquer l'his-

toire mieux que je ne l'ai déjà fait dans l'histoire elle-même »... En lisant chaque nouvelle de ce recueil, pensez à la répartition d'Isak Denesen. Faites, chaque fois, un peu de chemin à la rencontre de l'auteur. Car c'est seulement ainsi que l'on arrive à comprendre les autres et soi-même, dans les livres aussi bien que dans la vie.

Ce précepte vaut tout autant pour l'ouvrage de Maxim Jakubowski : *Galaxies intérieures-2* (Denoël, coll. « Présence du futur », 320 p., 21 F) qui est une anthologie de S.F. britannique et présente treize nouvelles d'auteurs différents et de plusieurs générations : depuis les « grands anciens », tel Clarke, jusqu'à ceux qui commencent à percer, comme Holdstock. Ce recueil, remarquablement traduit par l'anthologiste lui-même, qui y a inséré l'un de ses textes, forme un ensemble original dans les thèmes, la symbolique, la démarche et l'écriture. Pour apprécier cette originalité, au lieu d'en être dérouté, il est nécessaire d'effectuer ce fameux pas en direction du texte. Cela exige également que cette littérature ne soit pas soumise, par ses zélés eux-mêmes, à une stricte orthodoxie, pour ne pas dire obédience. Et j'approuve fort Jakubowski de s'écrier : « Quand donc les gens accepteront-ils de comprendre que la S.F. c'est, aussi, tout ce qu'il y a de nouveau et d'inhabituel ? »

Il rejoint là Ellison lorsqu'il écrit : « Au lieu de traverser la vie en spectateurs, en spectateurs de télévision, pourrait-on dire, les êtres humains qui ont de l'imagination et qui l'utilisent construisent leur avenir. Lire, c'est boire du breuvage d'outre-monde [qui] donne de la force à l'imagination. Les dinosaures n'avaient pas de breuvage d'outre-monde. Ils n'avaient aucune imagination. Ils se sont donc éteints... Et ça n'a pas l'air d'aller très fort vous non plus !... »

P. F.

un fameux coup de fouet

L'homme sauvage, de Alain Hervé (Stock 2, coll. « Vivre » 192 p., 27 F), n'est pas un roman, pas une chronique, ce n'est pas un poème, pas un pamphlet, ce n'est pas une fiction,

pas une thèse. C'est un cri et un acte de foi, c'est une tentative et un désir. C'est un livre qui parle de vous et de moi, qui évoque la préhistoire, et même avant, et même bien après, et même après l'avenir, si c'est possible. C'est un livre de notre temps qui se veut ni rêveur, ni matérialiste, ni politique, ni mystique, le livre d'un homme irrité qui a choisi de nous irriter à notre tour en nous rappelant sur un mode très simple ce que dans notre vie quotidienne, par nécessité ou par faiblesse, nous avons oublié : que l'humanité n'est qu'une mineure partie d'un tout qu'elle s'époumonne à régimenter pour sa propre perte.

Alain Hervé, créateur des « Amis de la Terre », rédacteur en chef du mensuel *Le sauvage*, s'emploie à nous faire comprendre les enjeux que soutient l'écologie. Son livre, c'est un fameux coup de fouet qui cingle notre routine ; on en sort avec une bonne envie de tout plaquer là, de siffler le chien et d'aller faire un tour pour voir si, de l'autre côté de la rue, de l'autre côté du chemin... Bref, Alain Hervé nous rappelle que la vie et la survie ne sont pas la même chose et que, pour la plupart d'entre nous, nous perdons notre vie à vouloir survivre. Ici tout commence, y compris la polémique.

J.-P. V.

CINEMA

méditations sur un face à face

Un si joli village est un film d'Etienne Périer qui attire intérêt, sympathie et réflexion. D'abord parce qu'il s'inscrit dans une réalité sociale très actuelle. Voici en effet Stéphane Bertin, patron d'une tannerie dans une petite ville que son usine fait vivre, et où il règne en maître incontesté — et d'ailleurs aimé, parce qu'il est l'enfant du pays. Il tue sa femme pour épouser sa maîtresse, se débarasse du cadavre et veut faire croire à une fugue. Un juge d'instruction débarque dans la ville pour mener son enquête. Non seulement il va se heurter, sur place, à l'hostilité générale, mais il subira de vives pressions, venues de haut, qui lui suggè-

Jean Carmet et Victor Lanoux.



rent de ne pas trop inquiéter un homme qui menace de fermer son usine et de mettre ses ouvriers au chômage si on l'arrête. Ne serait-il pas possible de trouver un inculpé moins compromettant... ?

Même s'il y a un peu de convention dans l'attitude et dans l'aspect de ces hauts magistrats, Etienne Périer dégage clairement quelques-uns des obstacles que doit affronter un juge intègre quand il cherche la vérité : non seulement la « justice de classe », mais la conspiration du silence qui unit les concitoyens du criminel contre l'étranger qui vient mettre le nez dans leurs affaires, et l'égoïsme (après tout compréhensible, même si on le condamne) qui fait passer la crainte du chômage avant le sens civique et le souci de la justice.

Comme on le voit, on ne trouve aucun manichéisme dans *Un si joli village*. Ni socialement, ni individuellement, il n'y a des bons et des méchants. Il y a — de l'ouvrier au préfet, en passant par le cafetier, le maire et le doyen des juges — des égoïstes et des peureux. Et l'assassin lui-même, admirablement joué par Victor Lanoux, rassemble en lui des traits de violence, de générosité bourrue, d'orgueil, de courage, d'insolence, de tendresse, qui en font un personnage très attachant et très dramatique, car le spectateur ne peut jamais prendre tout à fait parti pour ou contre lui.

En face de ce Stéphane Bertin, le « petit juge », composition merveilleuse de Jean Carmet : fragile, têtu, un peu maniaque, buveur d'eau et rouleur de cigarettes qu'il ne fume pas ; une douceur roublarde et inflexible, mais capable d'héroïsme. Son affrontement avec le patron de l'usine est conduit de main de maître.

Si l'on joint à ces qualités celles de la mise en scène — qui, en particulier, crée très habilement le climat de la petite ville — on comprend qu'*Un si joli village* soit un film à recommander chaudement. Le problème social et politique, l'intrigue judiciaire (plus que policière), la peinture de caractères, le « film d'acteurs » se mêlent et s'équilibrent pour nous offrir un divertissement et une méditation. Ce n'est pas si courant.

E. F.

DISQUES

L'Espagne de Bizet à De Falla

Une nouvelle version de *Carmen*, sans doute la meilleure, sous la direction de Claudio Abbado (D.G. 2709 083), dans laquelle Teresa Ber-

Collectionnez les anciens numéros de **RECHERCHE ET NATURE**

ganza est une Carmen surprenante. Elle s'est voulue plus sensible, vive et intelligente qu'éclatante; à tout excès, elle a préféré la nuance jusqu'à jouer quelquefois du murmure. C'est une excellente conception du rôle pour le disque, en accord d'ailleurs avec le parti-pris d'Abbado qui, lui aussi, refuse toute espagnolade. Respectant scrupuleusement le texte (ici, la version critique de Fritz Oeser), il dirige un orchestre somptueux, le London Symphony, d'un beau lyrisme franc, plein de verve, musclé.

Sous la direction de Garcia Navarro (D.G. 2 LP 2707.108), *La vie brève* et *L'amour sorcier*, deux œuvres jeunes, écrites sous le signe de ces tribus gitanes auprès desquelles vivait alors De Falla à Grenade. Le ballet *L'amour sorcier* est une des plus brillantes apparitions du surnaturel sur la scène. Mais l'inspiration des deux actes du drame lyrique *La vie brève*, proche du monde de l'ami Garcia Lorca, s'élève aussi de la simplicité quotidienne de l'anecdote à cette grandeur tragique — l'éternel duo de l'amour et de la mort — dont l'âme espagnole ne peut jamais se tenir longtemps éloignée. Teresa Berganza sait se servir de cette voix de poitrine qu'exige le « cante jondo » de *L'amour sorcier* et, sous la direction du jeune chef espagnol, elle est l'interprète la plus profondément authentique qu'on puisse espérer de ces deux œuvres. Une preuve nouvelle que « on ne chante bien que dans son arbre généalogique »...

Quand De Falla meurt, en 1946, il n'a pas encore terminé *L'Atlantida*, cantate scénique pour soli, chœur et orchestre, sur laquelle il a travaillé pendant vingt ans. Cet oratorio qui, à travers le mythe antique, chante la grandeur spirituelle de l'Espagne catholique, devait être son testament : « *L'œuvre dans laquelle j'ai mis le plus d'enthousiasme.* ». Inachevée (terminée par son disciple Ernesto Halffter), austère, monumentale, elle est un étrange objet, monotone parfois, déconcertant souvent, mais évidemment passionnant pour qui s'intéresse à ce compositeur; pour cet amateur, ce premier enregistrement, réalisé sous la direction de Rafael Frühbeck (VSM 2C 167.02987/8), est un événement considérable.

G. R.



PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

Aéronautique : 1.3.4.6. **Aquariophilie :** 12.13.14. **Archéologie :** 5.6.10. **Astronomie :** 1.3.6.10.11.12.13. **Astronautique :** 1.3.13. **Botanique :** 4.15. **Chimie :** 15. **Entomologie :** 1.2.3.7.8.9.11.12.14.15. **Géologie-Paléontologie :** 1.2.4.6.8.9.11.12.14.15. **Herpétologie :** 10.11.12.13.14.15. **Malacologie :** 2.4.9.13.15. **Météorologie :** 7.13. **Microscopie :** 7.8.9.10.11.12.13. **Mycologie :** 5.6.14. **Ornithologie :** 4.5.7.9.10.13. **Photographie-Cinéma :** 2.5.11.12.13.14.15. **Radio :** 1.2.4.5. **Spéléologie :** 5.6.8.9.11... Et au sommaire du numéro 15 : **Les dossiers de l'eau :** la végétation et la rivière ; le monde rampant des eaux douces ; l'écoulement des eaux dans les régions karstiques ; la détermination expérimentale de quelques caractéristiques physico-chimiques des eaux naturelles ; à la découverte des insectes des eaux douces, etc.

BON DE COMMANDE A RETOURNER DÈS AUJOURD'HUI
A RECHERCHE ET NATURE, 50, AVENUE DAUMESNIL, 75012 PARIS
POUR LA BELGIQUE : SOUMILLION, AVENUE MASSENET, 28 - 1190 BRUXELLES

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Désire recevoir le(s) numéro(s) suivant(s) de Recherche et Nature

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 (8 FF - 65 FB, chaque)
11 12 13 14 15 (10 FF - 81 FB, chaque)

soit _____ francs que je joins par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la
Société d'Éditions Voudiez - 50, avenue Daumesnil, 75012 PARIS - Tél. : 346.13.00

Pour la Belgique : Éd. Soumilion, avenue Massenet, 28

1190 Bruxelles CCP 000-0069021-54

le monde comme il va

pour la démocratie

Où en est la culture populaire aujourd'hui,
et quel est son avenir ?
Joffre Dumazedier, professeur à l'université
de Paris-V, président-fondateur
d'un important mouvement d'éducation populaire,
Peuple et Culture,
auteur de nombreux ouvrages
sur le problème des loisirs et de l'action culturelle,
fait le point de la situation actuelle
et nous invite à conquérir un nouveau pouvoir,
le « pouvoir culturel ».

culturelle

SI L'ON PEUT dater, en gros, de la Révolution de 1789 la naissance d'un enseignement public organisé par l'Etat pour l'ensemble des citoyens, on constate assez curieusement que ce que l'on appelle aujourd'hui l'éducation populaire est à peu près contemporain de cette éducation, ou instruction, publique. En opposition (ou en complément) à cette dernière que l'on peut qualifier d'officielle et qui se présente, dès l'origine, comme obligatoire, la première a, dès son apparition aussi, le double caractère d'être privée et spontanée.

Le projet des révolutionnaires, de Condorcet, en particulier, était de mettre en place une instruction qui ne devait pas « abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles », autrement dit une véritable éducation permanente. Cette vaste ambition ne se réalisa pas et c'est en partie pour combler ce manque que se constituèrent très vite des sociétés

d'instruction populaire, sur l'initiative de Carnot par exemple, destinées à procurer aux adultes le complément de formation que les écoles instituées ne leur fournissaient pas. C'est ainsi que l'on vit naître des « cours d'adultes » privés, pour hommes et pour femmes. Assez vite les institutions parallèles ainsi créées se sont adressées à un public particulier, à ceux que l'on pouvait déjà considérer comme les délaissés de l'école, c'est-à-dire essentiellement les ouvriers, pour leur permettre d'acquérir une formation professionnelle plus poussée. Ainsi, par exemple, l'Association polytechnique, née après les Journées de juillet 1830, ou l'Association philotechnique, après la Révolution de 1848, qui l'une et l'autre comptaient dans leurs animateurs de nombreuses célébrités du monde scientifique et politique.

L'institution de cours d'adultes officiels sous la III^e République n'empê-

che nullement le mouvement spontané d'éducation populaire de se développer. La fin du XIX^e siècle voit en particulier des ouvriers parisiens se grouper pour organiser, le soir après leur travail, des enseignements de perfectionnement, et d'autre part de jeunes intellectuels se mettre au service du peuple pour l'aider à s'instruire. C'est ainsi que se multiplièrent, à Paris et dans tout le pays, des universités populaires — on en compta jusqu'à 169 au moment de leur plus grande prospérité. Malheureusement les programmes proposés n'étaient pas toujours très adaptés au public visé et leur présentation, trop académique et traditionnelle, finit par décourager les auditeurs ouvriers.

Un autre caractère de cette naissante éducation populaire, et non le moindre, avait été la recherche de méthodes nouvelles d'enseignement. Ce fut ainsi le cas pour l'enseignement mutuel qui se développe depuis 1830, ou encore le recours à l'audio-visuel, dans les conférences, accompagnées de projections, sur des sujets scientifiques, organisées à la fin du siècle par le Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement.

De ce visage ancien, l'éducation populaire a conservé aujourd'hui un certain nombre de traits. Dans un exposé fait récemment au congrès de Peuple et Culture (1), Joffre Dumazedier, son président-fondateur, la définissait ainsi :

« Premier caractère, l'éducation populaire est le produit d'un mouvement social en lutte contre l'injustice. Elle se propose de contribuer elle-même au progrès de ce mouvement social dans un secteur relativement autonome, le secteur culturel. Le mouvement de l'éducation populaire est orienté vers la création d'une démocratie culturelle.

» Deuxième caractère : ce mouvement est guidé par des valeurs démocratiques qui appartiennent au mouvement général de la lutte démocratique sur le plan économique,

social, politique. En même temps, le mouvement d'éducation populaire enrichit ces valeurs démocratiques de valeurs culturelles que produit sans cesse la société, même quand elle reproduit ses classes sociales, valeurs qui viennent de la naissance d'activités nouvelles, des arts nouveaux, de révoltes de certaines catégories sociales (les jeunes, les femmes, etc.) contre leurs conditions de vie.

» Troisième caractère : l'éducation populaire relève d'une volonté collective de lutter contre l'accaparement des valeurs culturelles les plus vivantes par des minorités privilégiées. Cependant le refus d'accepter qu'il y ait une masse de laissés pour compte n'est pas suffisant. D'abord il n'y a pas seulement des laissés pour compte du point de vue culturel dans les classes les plus défavorisées, dans les fractions de classes les plus déshéritées, mais il en existe dans toutes les catégories sociales. Il ne faut pas oublier que la participation à la production culturelle ou la participation aux œuvres est toujours le fait de minorités, même dans les classes privilégiées, et que les classes privilégiées ont leurs laissés pour compte, leurs marginaux, leurs révoltés, leurs novateurs, etc. C'est en prenant en considération toute cette population non intégrée, non conformiste, que nous devons comprendre ici ce terme de laissés pour compte en fonction du mouvement même de l'histoire de la culture et de la contre-culture.

» Quatrième caractère : il s'ensuit que cette volonté de voir la culture partagée malgré les diversités de population procède d'un mouvement qui va de la vie quotidienne aux œuvres ou des œuvres à la vie quotidienne. C'est là une constante qui a toujours commandé les méthodes de l'éducation populaire. Aucune technologie spécialisée, aussi utile soit-elle, ne peut remplacer cette dialectique globale.

» Cinquième caractère : pour réaliser ce mouvement de va-et-vient, des pratiques à la culture, des cultures à la pratique, un type d'animateur est devenu de plus en plus néces-

saire. On l'a appelé le militant de l'éducation populaire, ou d'une façon générale le militant culturel.

» Sixième caractère : l'action d'éducation populaire ne peut réussir que si l'animation n'est pas le fait d'animateurs isolés, d'hommes seuls, mais si elle est soutenue par une structure de citoyens volontaires, militant en association. L'association d'éducation populaire, au lendemain de la dernière guerre, va être d'abord agréée, puis subventionnée par l'Etat, ensuite elle aura des rapports de plus en plus compliqués avec l'Etat. »

L'optimisme engendré par la démocratisation de l'enseignement, les chiffres avancés pour montrer que les enfants des classes sociales moins favorisées accèdent de plus en plus nombreux aux études secondaires longues et même à l'université, pourraient laisser croire que l'avenir même de l'éducation populaire est sans vastes perspectives et que son combat devrait bientôt cesser faute de combattants, entendons faute de laissés pour compte de la culture. L'institution récente de la formation continue — présentée souvent comme la seconde chance de ceux qui n'avaient pas pu saisir la première — peut aussi apparaître comme une menace contre l'éducation populaire et laisser présager sa disparition, à plus ou moins long terme, pour cause d'inutilité. Les chiffres, là aussi, ne parlent-ils pas d'eux-mêmes ? Avant la loi, en 1965, 300 000 adultes étaient en situation de formation permanente. Ils sont aujourd'hui quelque deux millions. La croissance est de coefficient 6, ce qui est considérable.

« Mais, remarque Joffre Dumazedier, cette formation continue est plus réalisée chez les cadres supérieurs que chez les ouvriers spécialisés. Mais, dans la formation continue, certains caractères de l'éducation populaire sont éliminés ou occultés. La formation continue est, en effet, réglée par les besoins de l'entreprise. Même si elle concerne aussi parfois la formation générale (développement

de l'expression ou de la pensée mathématique) ses programmes relèvent alors de ce que, dans l'enseignement, on appelle la culture générale et ne représentent qu'un intérêt mineur en comparaison de ce qui concerne les besoins de l'évolution de l'entreprise face à des problèmes de méthodes, de machines, de marché... La formation continue ne répond donc que très minoritairement aux problèmes qui sont fondamentaux dans l'éducation populaire, par exemple la prise en charge par les individus de leur destin, leur participation à la transformation de la société, l'acquisition d'aptitudes nouvelles pour le développement de leur corps et de leur esprit. »

L'éducation populaire a donc, et pour longtemps encore, un rôle important à jouer, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit à l'abri de toutes les menaces. « Elle a fourni, remarque Joffre Dumazedier, à la formation continue une partie de ses cadres et aussi une partie de ses idées et de ses méthodes. On risque ainsi d'aboutir à une intégration plus grande des stagiaires en formation dans le système tel qu'il fonctionne actuellement, un système économique animé d'abord par les impératifs de l'industrie et du commerce. La formation continue est donc une menace pour le mouvement d'éducation populaire, notamment en ce qui concerne le rôle des associations qui se sont fondées sur l'adhésion volontaire des citoyens pour orienter leur propre formation. Celles-ci risquent de devenir un secteur de plus en plus marginalisé. »

Un autre événement de ces quinze dernières années est à prendre sérieusement en compte. Avant 1965, seulement 35 % des foyers français possédaient un téléviseur, ils sont aujourd'hui entre 85 et 90 %, avec une durée d'écoute moyenne de quinze à seize heures par semaine.

(1) Les documents et interventions de ce congrès ont été publiés par *Peuple et Culture*, 27, rue Cassette, 75006 Paris, sous le titre *L'éducation populaire d'aujourd'hui - culture et territoire* (128 p., 21,50 F).

Quoi que l'on pense des programmes diffusés par la télévision, que l'on accepte ou non que celle-ci apporte maintenant la culture à domicile, et sans effort, « on ne peut plus aujourd'hui penser démocratie culturelle sans penser télévision. Le rôle majeur de l'éducation populaire, en tant que mode d'accès à une culture plus élaborée que celle que donnent l'école primaire ou l'école secondaire d'aujourd'hui, passe par une analyse critique de la télévision, un apprentissage à la sélection des émissions et à l'équilibre entre les heures passées devant le petit écran et celles consacrées à s'exprimer avec ses mains, par exemple, ou à faire du sport, ou à suivre des stages ».

L'idéal, bien sûr, serait aussi, pour l'éducation populaire, d'agir sur les programmes mais la télévision est encore aujourd'hui « sous la double

dynamique des hommes d'Etat qui veulent en contrôler les contenus d'information et des hommes du commerce qui veulent l'utiliser comme support publicitaire ». « Il faudrait, suggère Joffre Dumazedier, que la télévision éclate en trois morceaux ; une télévision politique, gérée par le Parlement et non plus par le gouvernement ; une télévision de jeu et de passe-temps, de divertissement, guidée par un Conseil de spectacle comprenant tous les artisans qui font ce spectacle ; une télévision culturelle, qui représenterait l'ensemble de ce que les universités et les lycées enseignent et de ce que les associations volontaires veulent transmettre, et qui serait orientée par un Conseil culturel autonome. »

Ce serait sans doute préférable aux systèmes de télévision par câbles qui se développent peu à peu dans de petites régions ou communautés. Pour les avoir observés de près, à Chicago ou à Trois-Rivières (Québec), Joffre Dumazedier n'est pas très optimiste : « Ces télévisions sont, sans doute, intégrées à la vie locale et ainsi permettent une participation active de la population, mais elles sont aussi une source de médiocrisation, et, à l'inverse des rubriques locales de la presse écrite, elles sont souvent très peu suivies. On en a vite assez de voir toujours, par exemple, les mêmes finales de basket entre deux équipes de lycée ! En revanche, je crois beaucoup plus, pour l'avenir, aux télécassettes. Quand on aura envie d'apprendre, on ira en louer une, comme on louait un livre dans une bibliothèque municipale. Ainsi on s'appropriera vraiment la télévision. De ce point de vue, l'avènement du magnétoscope et sa commercialisation (il est aujourd'hui à peu près du même prix qu'un téléviseur) sont pour moi des événements considérables. On commence seulement à percevoir ce que représente la télévision dans le mouvement d'éducation populaire. »

ment d'éducation populaire a pu sembler quelque peu douter de son efficacité. Il a pu se sentir menacé ou même dépassé. Pour Joffre Dumazedier, il peut au contraire reprendre confiance en lui-même, mais à condition qu'« il se transforme en un mouvement pour la création d'une société éducative de type démocratique », qu'en fait, donc, il se donne comme objectif une appropriation démocratique de la culture par tous, la création, autrement dit, d'une véritable démocratie culturelle. Un certain nombre d'observations sur l'évolution de notre société montre en effet que cet objectif n'est pas inaccessible. La réduction des temps de travail a en effet permis de consacrer de plus en plus d'heures, en fin de journée, en fin de semaine ou en périodes de vacances, à des loisirs de toutes sortes, simplement distractifs ou plus ambitieusement éducatifs.

Il faut aussi reconnaître que de nouveaux moyens ont été procurés, souvent, bien entendu par des « marchands » pour un développement spectaculaire de la culture de chacun. Ainsi, en dix ans, on est passé de 30 encyclopédies ou dictionnaires à 300, avec un public considérablement augmenté, puisque maintenant 27 % de l'édition française sont constitués par ces dictionnaires et encyclopédies. Les institutions locales d'action culturelle ont pris aussi un très grand développement, bibliothèques plus ou moins décentralisées, théâtres et musées. Même si les maisons de la Culture sont encore peu nombreuses, et si leur fonctionnement et leur avenir posent des problèmes, elles n'en constituent pas moins une intéressante décentralisation de la haute culture, précédemment réservée à la capitale. « Elles ont même contribué à développer un esprit qui se retrouve aussi dans certaines MJC ou théâtres municipaux. Actuellement l'accès direct à la culture, par la présence de grands musiciens, conférenciers ou hommes de théâtre, touche à peu près 20 à 30 % de la population d'une ville. Certains cinémas, eux aussi, tendent à devenir des sortes de maisons de la Culture, en proposant

Ces dernières années, le mouve-



Pour vos kermesses :

- articles pour fêtes
- lots pour tombola
- coiffures
- articles de cotillon

Pour les colonies de vacances :

- matériel pour travaux manuels
- jeux et jouets de plein air

CATALOGUES
GRATUITS SUR DEMANDE

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

plusieurs programmes et en s'élevant des impératifs commerciaux. »

« Jusqu'ici, remarque encore Joffre Dumazedier, on s'était borné à inscrire dans les constitutions (celle de l'Unesco en 1945, par exemple) le droit au loisir, à la liberté d'expression, etc. Périodiquement d'ailleurs on constatait des infractions à ces textes constitutionnels et notamment en ce qui concerne la diffusion de la culture et l'accès des adultes à l'éducation. Le pouvoir intervenait pour en faire des tremplins électoraux ; les commerçants essayaient d'obtenir que les mouvements musicaux les aident à vendre des disques, les mouvements d'éducation, des livres... En principe la liberté d'expression était garantie, mais aussi souvent elle était menacée ou violée, que ce soit celle des écrivains ou celle des chercheurs qui refusaient d'abandonner des recherches fondamentales pour des recherches plus utilitaires, ou encore celle des journalistes qui se groupaient en coopératives pour lutter contre une tyrannie trop grande des conseils économiques et politiques de direction.

» Mais aujourd'hui le problème se pose en termes nouveaux. Il intéresse également les créateurs, les animateurs, les formateurs, les diffuseurs et les amateurs. Tous exigent des garanties plus grandes d'autonomie. Autonomie toute relative, évidemment, car ce sont constamment des tensions et des luttes avec le pouvoir politique et économique. Mais il apparaît que pour résoudre ces nouveaux problèmes il faudrait décloisonner les diverses catégories de gens intéressés par la culture, leur faire prendre conscience qu'il y a un problème global de développement culturel des sociétés modernes et que cela devrait se traduire par un nouveau partage des pouvoirs.

» Il faudrait s'interroger à nouveau sur les analyses de Montesquieu et sur la définition des trois pouvoirs que toute démocratie doit séparer pour fonctionner harmonieusement, le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Il faudrait que se constitue un autre pouvoir, également séparé, le pouvoir

culturel qui se définirait par rapport aux problèmes qu'il aurait à résoudre. » (2)

Dans un tout récent colloque organisé à Amiens, par la maison de la Culture de cette ville et par Peuple et Culture, sur le thème « Pour un renouveau de la pensée sur l'action culturelle » (3), Joffre Dumazedier a eu l'occasion de préciser et d'approfondir sa réflexion sur cette évolution qu'il souhaite voir prendre au mouvement d'éducation populaire, et sur ce que pourrait permettre ce nouveau pouvoir culturel.

« L'enjeu est ce qu'on peut appeler la réalisation d'une démocratie culturelle. Non pas réaliser seulement une démocratie scolaire mais assurer le mieux possible la création et le partage d'une culture vivante créée et recrée sans cesse dans une société désormais en évolution rapide et permanente. Cette création et ce partage concernent la formation permanente de chacun tout au long de sa vie. [...] Les groupements d'action culturelle peuvent avoir des idéologies politiques ou confessionnelles différentes. Ils s'entendent le plus souvent sur cette culture vivante et c'est à l'intérieur de celle-ci que les oppositions culturelles et politico-culturelles s'expriment. C'est une culture au pluriel, selon le mot de Michel de Certeau [...].

» Il est clair, pour l'observateur, que cette culture vivante ne se confond pas avec la culture humaniste qui domine la culture scolaire. Celle-ci dresse le plus souvent des oppositions académiques à cette culture vivante. Les contenus de la culture humaniste dominante peuvent participer d'une culture actuelle ou d'une culture rétrograde, d'une culture figée ou d'une culture ouverte, d'une culture vivante ou d'une culture morte. D'où des conflits fréquents, ambigus, entre la culture vivante et la culture scolaire. L'ouverture à la culture vivante est facilitée pour certains par un niveau scolaire élevé : ce sont les privilégiés de la culture

vivante. Pour d'autres, c'est le contraire, et ces autres sont le plus souvent en majorité.

» Cette culture vivante ne se confond pas avec la culture quotidienne. Certes le mouvement de culture populaire attache de l'importance à une culture « qui part de la vie et retourne à la vie ». Mais il est sans illusion en général sur les contenus dominants de la culture quotidienne des différentes classes sociales, bourgeoises, petites bourgeoises, ouvrières ou rurales.

» Comme Hoggart l'a montré, il existe bien une « culture du pauvre », ce que de Certeau appelle « la culture ordinaire », contenant en elle des richesses d'expérience et d'inspiration qui peuvent être sources de développement culturel. Le réveil actuel des cultures régionales va dans le sens d'un enracinement vivant... »

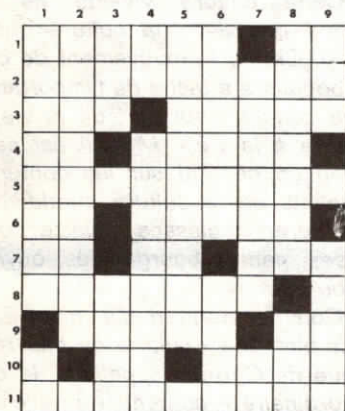
Reste, et restera peut-être encore assez longtemps, à découvrir les forces culturelles susceptibles de promouvoir cette démocratie culturelle, à les situer dans l'ensemble des forces vives de la société, celle des créateurs en particulier, à définir leurs rapports avec les pouvoirs de tous ordres, ceux des institutions nationales et locales, mais aussi ceux des groupements idéologiques ou politiques, mais il n'est pas douteux que l'enjeu est de taille, et que dans cette aventure peut-être nouvelle de l'humanité, l'espoir est moins insensé qu'il peut le paraître.

Pierre-Bernard Marquet

(2) Joffre Dumazedier a longuement évoqué cette notion du pouvoir culturel dans son dernier ouvrage (en collaboration avec Nicole Samuel) *Société éducative et pouvoir culturel* (Le Seuil, 300 p., 55 F) ainsi, plus brièvement, que dans un entretien qu'il a accordé à propos de cet ouvrage à *l'éducation* (numéro spécial 298-299 « l'école dans la cité » du 2-12-76). Nous renvoyons nos lecteurs à ces deux textes.

(3) Les interventions et conclusions de ce colloque ont été publiées par Peuple et Culture sous le titre *Pour un renouveau de la pensée sur l'action culturelle* (112 p., 18 F).

problème 317



Horizontalement. 1 - Ne peuvent avoir de bons rapports que s'ils sont tendus - Abrégé pour un technicien du son. 2 - Occasion de prendre quelques verres à l'œil. 3 - Bon descendeur suédois - S'exprime en sept tons. 4 - Possessif - Ils sont généralement dressés par un maître. 5 - Sans être louches, elles trempent dans certains milieux fumants. 6 - Quelque chose d'unique en deux exemplaires - Près de Tours. 7 - Personnel - Fille qui se retrouva avec l'herbette - Origine d'un règne brillant mais éphémère. 8 - Elles peuvent faire leur chemin sans être recommandées. 9 - Milieu de lavettes prenant souvent la pile - Valeur au bridge. 10 - Milieu créole - Fille doublement ravie. 11 - Qualifie les boutiques du coin.

Verticalement. 1 - Le siège de Bordeaux - Vieux méridional. 2 - Qui n'a pas encore goûté au fruit du péché. 3 - Même un œdipe débutant le connaît en général - Sur la Volga. 4 - Conjonction - Appétit devant des insatiables. 5 - A l'image du pavillon de France. 6 - Elle peut piquer si c'est une pointe - Où tournent les vedettes de Cleveland. 7 - Ne manquent pas d'aplomb lorsqu'elles paraissent aux assises - Conjonction. 8 - Telles sont de brillantes étoiles - Spécialité du palais de Grenade. 9 - La bonne triomphe toujours en fin de conte - Ce que comprennent tous les ballots.

solution du problème 316

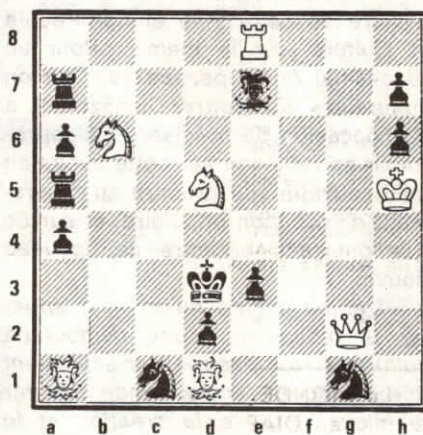
Horizontalement. 1 - Cauchemar. 2 - Emboîter. 3 - Liasse - Te. 4 - Lacis - Cep. 5 - Ob - Nef - Mu. 6 - Pleur - Air. 7 - Hess - Visa. 8 - Gilet. 9 - Néogène. 10 - Erié - Ru. 11 - Serrurier.

Verticalement. 1 - Cellophanes. 2 - Amiable - Ere. 3 - Ubac - Espoir. 4 - Cosinus - Ger. 5 - Hisser - Ge. 6 - Été - Viner. 7 - Me - Aile. 8 - Artemise - Ré. 9 - Epurateur.

les troubadours du problème d'échecs

problème 13

P. Tancate
(Para/50, 1948)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 252
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 17 mai

solution du problème 11

• L'essai 1. Cç5 ? qui menace 2.Dd7 mat. Sur 1...Cb7, 2.Cb3 mat ; et sur 1...Cxc4, 2.Td3 mat (2.Cb3?) correction noire (sur l'abandon de la case b3, les Noirs améliorent leur coup en prenant le pion blanc ç4). Sur 1...Cf7, 2.Cé6 mat ; et sur 1...Cé4, 2.Fxé5 mat (2.Cé6?) correction noire (sur l'abandon de la case é6, les Noirs améliorent en déclouant le Fg4). Cet essai (très joli) est réfuté par 1...Té4! plus de mat — 1 point.

• La clé est 1.Cd7xé5! avec toujours la même menace 2.Dd7 mat — 2 points.

• Variantes : Sur 1...Cb7, 2.Cç6 mat ; et sur 1...Cxc4, 2.Dxc4 mat (2.Cç6?). Sur 1...Cf7, 2.Cf3 mat, et sur 1...Cé4, 2.Td3 mat (2.Cf3?) — 4 points. Un tour de force : les quatre mats de deux corrections noires sont changés. Pour les deux variantes suivantes : 1...Txé5,

2.Fxé5 mat ; et 1...Té4, 2.Td3 mat — 2 points.

• Total des points : 9.

comme le temps passe...

Le temps passe et les échecs demeurent. Voici quelques témoignages de leur pérennité.

Tout d'abord, ce vieux proverbe indien : « Il y a des joueurs qui jouent mal mais qui ne savent pas qu'ils jouent mal : ce sont des ignorants. Evite-les ! » « Il y a des joueurs qui jouent mal mais qui savent qu'ils jouent mal : ce sont des êtres raisonnables. Aide-les ! » « Il y a des joueurs qui jouent bien et qui ne savent pas qu'ils jouent bien : ce sont des modestes. Estime-les ! » « Il y a des joueurs qui jouent bien et qui savent qu'ils jouent bien : ce sont des sages. Imite-les ! »

Ensuite, cette partie extraite d'un des plus anciens documents sur les échecs : le *Manuscrit de Polerio*, de 1580, et dans laquelle Polerio jouait avec les Blancs et Domenico avec les Noirs.

1.é4 é5 ; 2.Cf3 Cc6 ; 3.Fc4 Cf6 ; 4.Cg5.

Double attaque du pion f7 par le Fou C4 et le Cavalier g5.

4...d5! 5.éxd5 Cxd5?

La théorie moderne indique : 5...Ca5! et si 6.Fb5+ ç6!

6.Cxf7 Rxf7 ; 7.Df3+ Ré6!

La seule défense : si 7.Df6? ; 8.Fxd5+!

8.Cç3 Cç6-é7.

Meilleur : 8...Cç6-b4!

9.d4 ç6 ; 10.Fg5.

Si le Cavalier était à la case b4...

10...h6 ; 11.Fxé7 Fxfé7 ; 12.0-0! Tf8 ; 13.Dé4 Txf2?

Le gain du pion f2 ne donne rien. Meilleur : 13...Fg5+!

14.dxé5 Fg5+ ; 15.Rb1 Td2.

Et non 15...Ré7 à cause de 16.Fxd5 cxd5 ; 17.Cxd5+ Rf8 ; 18.Dé1, et la Tour noire est... cuite!

16.h4 Txd1+ ; 17.Txd1 Fxh4 ; 18.Cxd5 çxd5 ; 19.Txd5.

Ouvre la porte de la victoire aux Blancs. 19...Dg5 ; 20.Td6+ Ré7 ; 21.Tg6. Abandonne.

Enfin, au fil du temps et des modes, les commentaires varient quelque peu :

Au XVIII^e siècle, on disait d'une belle partie : « C'est philidorien ! »

En 1938, on disait d'un bon coup : « C'est tartacovérien. »

Aujourd'hui, d'un coup nouveau sortant de l'étude : « C'est du Tal'magique »...

Que dira le joueur de l'an 2000 ? « Ordinateur-Echecs » ?

échanges et recherches

location (offres)

- Loc. 3 pers. août, 400 m plage. Molina, rue E.-Gaillard, 17200 Royan.
- Périgord, villa cft, jard., sf août. Tél. (53) 80-41-96 soir.
- 64-Pyrénées-Gourette 1400, studio 4-6 pers., tt cft, été, sem., quinz. ou ms. Ecr. Saint-Paul, Collège, 47500 Fumel.
- Var-Evenos, 10 km Toulon plage, bungalow sur 1 ha, libre juil., août, 1 600 F/ms. Tél. (94) 24-25-15.
- Appt ss villa calme prox. mer, 3-4 pers., juin à sept. Ecr. Faure, 2774 Kennedy, 83140 Six-Fours. Tél. (94) 87-08-80 ap. 18 h.
- 05-Orcières, F2 juil., août. Ecr. Imbert, 7, Origan Puissanton, 06220 Vallauris.
- 80-Cappy, mais meub. 3 p., cour, wc., poss. pêche, juin, juil., août, sept. Tél. (22) 75-07-01, Cappy, empl. carav., eau, mêmes ms. Ecr. Dignocourt, 80300 Senlis-le-Sec.
- 14-Houlgate, villa 7 pers., t.b. expo., 400 m mer, jard., gar., juil., août. Lemoine, inst., Breville-les-Monts, 14860 Ranville.
- Coll. l. juil., août, appt cft, mer, forêt, b. situé. Martignoli, La Couraie, 85550 Fromentine.
- 66-Font-Romeu, prox. lyc. clim., pisc., équit., patin., F3 tt cft, TV, 6 pers., août 2 600 F, sept. 600/sem. Fourtanier, collège, 81500 Lavaur.
- 36-Maison campagne ind. plain-pied, jardin, calme, pêche, eau, gaz, électricité, 4-5 pers., juin à septembre. Ecr. Dumaine, école filles, 36130 Déols.
- Vence, coll. l. F2 meub., calme, cft, 1^{er} ét., août, sept., oct. Ecr. P.A. n° 704.
- Roussillon, Port Barcarès, appts 2 à 4 pers. ds agréable résidence bd mer. Vives, éc., 09120 Varilhes.
- Provence Var, mer 40 km, ds villa, F3 meublé, cft, 4-5 pers., juin 1 000 F, juil. 1 900, août 2 100. Ecr. P.A. n° 705.
- 90 km Paris, chalet 5 p., eau, gaz, él., dche, pré, calme, charme, jolie rég., juin à oct. Tél. 400-19-15.
- 67-Obernal, studio spac., site except. sur coll., résident, juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 706.
- Prox. Chamonix, chalet, séj., cuis., 4 ch., s.d.b., jard., vue s/Mt Blanc. Ecr. Cart, 25, bd Arago, 750113 Paris. Tél. 587-21-26.
- Mais. camp. meub. juin, 2^e quinz. juil., août, sept. Mme Sauvadet, 63490 St-Jean-en-Val. Tél. 96-81-06.
- 74-Annessas, loc. à coll., studio cft, juil., août. Ecr. P.A. n° 707.
- 65-Cauterets, appt 5 pers. tt cft, juin et juil., sem. ou ms. Ecr. Lafargue, St-Sauveur-de-Meilhan, 47200 Marmande.
- 22-4 km mer, juin, juil., août, mais. : cuis., 2 ch., wc, s. eau. Mme Guilcher, l'Escale, 22740 Pleumeur-Gautier.
- Gandia-Esp., 3 km mer, gd appt 9-11 pers., tt cft, août 3 400 F, juil. 1 ch. seule 800 F. Philippon R., Foulain, 52800 Nogent. Tél. (25) 02-10-89.
- 05-Chalet, 5 ch., 19 lits, 1 600 m, ski, for., tennis, été-hiv. loc. (vte). Ecr. P.A. n° 708.
- 74-La Clusaz, studio 2 pers. + enf., cft, balcon, pl. Sud, juil. 1 700 F, août 2 200, juin, sept. 1 000. Ecr. La Perrière, 27, bd de la Marne, 68200 Mulhouse.
- Menton, F3 tt cft, gde terr., park, 1 km plage, juin à oct. Costaz, 13, av. Grangette, 74200 Thonon.
- 34-Sauvian, villa F4 du 29-6 au 21-7, 6 km mer. Ecr. François, éc., 88360 Rupt. Tél. (29) 61-35-08.
- Pyrénées, chalet agréé 40 enf. libre 27-5-1-7 pr gpes, cl. vertes, w-end, pl. libres (individ. ou gpes sans encadr.) colo, juil., août, poss. cure therm. Luchon. Tél. (61) 79-11-47.
- Loc. terr. nu 400 m² lisière bois Plage-en-Ré, 1,5 km mer, 5 F/j. TPR. Charronneau, 8, sq. Guillaumat, 17000 La Rochelle.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23.50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Le MONDE et L'HISTOIRE en DIAPOSITIVES

45 F la série de 50 VUES avec brochure-commentaire

Nombreuses séries sur PROVINCES FRANÇAISES, PAYS d'EUROPE, d'ASIE, et MOYEN-ORIENT, AFRIQUE, AMERIQUE du SUD, du NORD, TAHITI, VOLCANS, BETES, etc.

Souscription au tarif préférentiel de 40 F la série à nouveautés. Doc. et 2 vues, contre 4 timbres :

FRANCLAIR-COLOR
68630 BENNWIHR

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ A DISTANCE (31^e année)

Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

L'ETUDE DU MILIEU

Le stage - essai méthodologique

Un document pédagogique, fruit d'une expérience de dix années, vécue dans l'enseignement public agricole, sur les chemins difficiles de la pluridisciplinarité.

Prix de vente : 15 F

Commande à ARCIDEP - INSEP
11, avenue du Tremblay, 75012 Paris

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

- VACANCES FAMILIALES AU BORD DU LAC D'ANNECY. LE FOYER COMMUNAUTAIRE DE VACANCES, SEVRIER, 74410 ST-JORIOZ, dispose encore de quelques places en juil. et en août dans ses maisons familiales de vacances. Exc. situation à prox. du lac. Ambiance fam., anim. enf., adoles., adultes, Px en fonction revenus. Tél. (50) 46-40-08.
- 06-Nice central, 2 ch., cuis., bns, 4-5 pers. Juil., sept. Ecr. Bernard, 28 av. Borrighione, esc. A, 06100 Nice.
- Tossa de Mar (Costa Brava) 100 km front., 200 m plage, coq. pet. log. 4 pers., cft. Blasco Martí, Layetana, 32 Barcelona 3.
- VACANCES ESPAGNE SALOU MEDITERRANEE, 300 km PERPIGNAN, autoroute, prop. franç. l. appt tt cft direct plage, loc. 2, 3, 4 sem. La Pineda, 26, r. Beaubourg, 75003 Paris. Tél. 887-38-17.
- Périgord, 1 p. r.d.c., cft, poss. cuis., 2 pers., juin, juil., août, sept. Ecr. Lespinasse, 24290 Fanlac.
- 40-Seignosse-Plage : 1°) villa F4 tt cft, parc, près lac d'Hossegor, 1-20 juil. 2 700 F ; 2°) villa F3 tt cft, cour, 100 m plage surv., 1-31 juil. 3 300 F. Ecr. P.A. n° 709.
- 74-Près Morzine, petit chalet 4 p. ind., joli site, été (sf juil.), hiv. Gay D., Chalet Pommerales, Archamps, 74160 St-Julien-en-Genève. Tél. (50) 43-72-44.
- 22-Pr. Paimpol, pt port pêche, studio tt cft, 2 pers., ch., cuis., frigo, e., g., él., wc, dche, libre juil., août. Ecr. P.A. n° 710.
- 38-Huez 1 550 m, appts 2 à 8 pers., juil., août, px intér. Ecr. Bory, rte du Manival, 38330 St-Ismier.
- Prêt gratuit villa F5, Médoc, 15 km Nord Bordeaux, gd jard., occup. indép. du 28-7 au 19-8. Fère, 263, avenue Gal-de-Gaulle, Caychac, 33290 Blanquefort. T. (56) 35-11-42.
- Cap Corse, appt 2 à 5 pers. tt cft, face plage, petit port, juil., août 3 500 F, h. sais. 500/sem. Catoni C., 20233 Sisco.
- Mandelieu, près Cannes, pavillon libre août, 2 p., cuis., dche, jard. pour 4 pers. Ecr. P.A. n° 711.
- Port Camargue Le Grau-du-Roi, P2, juil. M. Dubost, 40, Pte Cancière, 30000 Nîmes. Tél. (66) 21-95-97.
- 13-Carry-le-Rouet, mais. 4 pièces, jard., s. eau, pr. plage, juil. ou août. Ecr. P.A. n° 712.
- 38-Alt. 1.050, appt F3, juil., août. Ecr. Raux, dirce, 38350 Villard-de-Lans.
- Cannes, 150 m Croisette, studio 3 pers. lux., calme, près comm., parc, mai 1 500 F, juin 1 500, 2^e quinz. sept. 700. Poinson, Salt, 42110 Feurs. Tél. (77) 26-25-46.
- 06-Cannet hauteurs Cannes, appt 3 p., 4 pers., cft, gd balc. sur pin., juil., août 2 000 F, juin, sept. 1 500. Cobos, 22 ter, ch. Hérédia, 31500 Toulouse. T. (61) 48-82-83.
- 05-Devoluy, chalet 6-8 pers., él., séj., dortoir, loc. sem. hiv., été, ski. Croissant, av. 8-Mai, 25700 Valentigney. (81) 34-95-67.
- Ht-Var proche forêts, pisc., c. hippique 1 h mer, alt. 1 000, mas nf tt cft, 5 ch., 8 pers., gd séjour, chem., barbecue, etc., juil. 1 300/sem., tt cp., juin 1 100/sem., sept. 1 200/sem. Ecr. Docum. Maurel, éc. Ranguin 2, 06150 Cannes. Tél. (93) 47-13-65.
- 20-Bastia, villa pieds dans l'eau, 5 000 m² privatif, 5-6 pers., de mai à sept. Ecr. Poletti, Espeluche, 26200 Montélimar.
- Corfou-Grèce, ds villa, 2 p. et coin cuis. ind., bd mer, juin, juil., août. Tél. 842-21-93 hres bureau.
- Ménuires 1 800 m, studio S. 4 pers. Trentin, éc., 59245 Recquignies. T. (20) 62-23-77.
- 85-La Faute, ds villa tt cft, jard. clos, 5' plage, gde s. séj., cuis., 2 ch., 1-31/7. Ecr. P.A. n° 719.

(Suite page 36.)

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

location (offres)

- Arcachon, ch., cuis. s. eau, w.-c., terr., jard., juil. Tél. (56) 83-19-09.
- Drôme, 12 bungalows, pl. camp., pisc., tennis, Wilkens, 26400 Roche-sur-Grâne.
- **VACANCES DE MARCIAC - CAMPING GRATUIT.** Lac 30 ha, pêche, voile, pédalos, école voile, ski nautique, école ski nautique, piscine climatisée, mini golf. Ecr. Mai-rie de Marciac, 32230. Tél. (62) 09-38-03.

location (demandes)

- Fam. 4 pers. ch. loc. 1/15-8, prox. plan d'eau voile. Terrace, 69390 Charly. Tél. (78) 48-82-68.
- Coll. ch. mais. pr sept. 80, loc., vente (+ de 20 ans), viager, rég. Nantes ou ville. Ecr. P.A. n° 713.
- Coll. ch. 1°) villa tt cft bd mer, 15 au 31-7, Morbihan, Sud-Finistère; 2°) gde villa août Bretagne Sud ou Espagne. Tél. (80) 41-68-16 Dijon.
- Ch. août villa conf. avec jard. en front de mer (sf Manche). Ecr. J.-P. Walk, 16, sq. Jean-Thébaud, 75015 Paris.
- Ch. appt ou villa bd mer rég. Espagne Costa Dorada pr 1 couple + 1 enf. du 28-8 au 9-9. Tél. (29) 63-01-79 heures repas.

échanges

- Ech. 3 sem. entre 15-7 et 1-9 chalet tt cft 1800 m Savoie contre maison côte bretonne 7 pers. Ecr. Laforgue, collège, rue St-François, 73 Chambéry. Tél. (79) 33-06-51.
- 1^{re} sem. août, couple 2 enf. éch. mais. ds vill. Hte-Prov. 700 m alt. tt cft 4-6 pers. c/appt Paris ou banl. Rouanet, 30, rue St-Georges, 13013 Marseille.
- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. Euro Vacation Exchange, New Barn House, Toft Rd, Kingston, Cambs. G.-B.

ventes

- Vds s. à m. style berbère, mbles massifs sculptés main, lustre ass., photo s/dem. Ecr. P.A. n° 714.

avec le CLUB ANGLAIS

VACANCES LINGUISTIQUES

ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE, Espagne, Allemagne, Autriche, Italie

(hôtels, pensions, familles, universités) pour adolescents et pour adultes

VACANCES SPORTIVES

tennis, voile, pêche, plongée, natation, équitation

programmes touristiques tous horizons

TARIF SPECIAL JEUNES

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
tél.: 033.01.72 lic. A 483

- Vds terr. constr. chalet ou camping carav. village La Souque (Tarn), e., él. Ecr. P.A. n° 714.

- Vds mais. St-Brévin-les-Pins, bd mer, 3 p., cuis., sur 700 m² boisé, 220 000 F. Orré, 32, rue Source, 37100 Tours.

- Vds studio time-prop. 4 pers., ent. équipé, 2^e sem. fév. Club Hôtel, 73120 Courchevel (1 650 m). Tél. (79) 20-94-32 ou 20-94-05.

- 75 km Sud Paris, jolie demeure anc. pierre, 2 niveaux sur jard. 780 m², gar., dépend., photo s/dem., px 290 000 F. Ecr. Massias, 77130 Grande-Paroisse.

- 85-Sables-d'Olonne. Urgent, mais. tt cft F3-4 pr. plage, calme, libre 1-8, px int. Ecr. P.A. n° 716.

- Corbières, appt. r.-d.-c. 5 p. rénovées, cft, cour, gar., ds village, 120 000 F. Lemaire, éc. Inchy, 59540 Caudry.

- La Clusaz, ds Club Hôtel, studio 4 pers., pér. 14-7 - 15-8 à vie, 65 000 F. Ecr. P.A. n° 717.

- Vichy, quart. thermal, villa + cour, séj., 3 ch., cuis., gren., office, s.d.b., wc, tél., ch. cent., parfait état, px int. Etude M^e Beau-donnet. Tél. (70) 98-73-75.

- Part. vd' terr. à bâtir Touraine 200 km Paris, 4 800 m², 20 F/m². Bois, 41 400, Mon-thou-sur-Cher. Tél. (54) 71-41-90.

- Coll. prof. vd Prov. beau 3 p. rénové, sur jardin intér., sol., calme, bon prix. Ecr. P.A. n° 720.

- Belle occasion à saisir, vds Canet plage (Roussillon) appt type III nf, tt cft + loggia 12 m², vue impren. sur port, px 180 000 F. Giordano Vila, 8, r. J.-Bouin, 66 Perpignan. Tél. 16 (68) 34-06-31.

hôtels - pensions

- **BRETAGNE, Hôtel des Arcades, 22380 St Cast**, en cours de classement 2^{**}, 50 m plage, pens. av. chbre familiale confortable, du 1 au 6-7 : 73 F, du 7 au 31-7 : 76 F, du 1 au 20-8 : 85 F TTC - 10% sur 3^e pension, bons menus, devis et photos envoyés avec plaisir. Tél. 754-21-89 Paris ou (96) 41-80-50.

- Lullin, Hôtel de la Poste. Tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.

- Dans le parc régional du Vercors, **Auberge rurale « Le Coin tranquille »** reçoit pour week-ends, vacances, personnes dési-rant calme, prix 60/65 F. Ecr. « Le Coin Tranquille », 26420 St-Julien-en-Vercors. Tél. (75) 02-44-97.

- **RIMINI-ADRIATIQUE, Hôtel STELLA MA-RINA**, près mer, 1 km sort. autor. Rimini Sud, 60 ch., dches et balc., asc., bar, ter-rasse, calme, cuis. saine, régimes assurés : mai, juin, sept. 54 F, pens. compl. tt comp., juil., août 76 F. Libre entrée à l'immense plage, climat merveilleux, excursions Flo-rence, Venise, Ravenne, San Marino et Rome.

- 40-Herm. **Hôtel de la Poste *NN**, tél. 76-32-24 « Logis de France », 20 mn Océan et lacs, tt cft, cuis. landaise, px pens., juil., août de 75 à 82 F T.S.B.C.

- **FACE AU MONT BLANC, 12 km de Cha-monix, Hôtel BELLEVUE, 74310 SERVOZ**, 16 chbres, jard. omb., cuis. fam., juil., août demi-pens. (ch., petit déjeuner, diner) 59 F TTC. Réserv. : écr. ou tél. après 19 h 16-1 263-60-96 Paris, 16 (50) 51-13-58 Annecy.

- **HOTEL BON REPOS ** 25650 MONT-BENOIT**, alt. 800, calme, jard., pêche, près Suisse, dép. 85 F net.

automobiles - caravaning

- Vds 104 5 CV gris métal. 9 ms, 8 000 km. C. Roy. Tél. (84) 21-66-67.

- Vds en parfait état coupé Lancia Beta 1600 1977, blanc, intérieur textile rouge, 48 000 km, px Argus. M. Durif, 58250 Fours. Tél. (86) 50-22-12.

- Vds camping-car Ford transit 9 CV 1975, amén. Dormobile, toit ouvr., 5 couch., cuis. 2 feux, évier, rés. eau 45 l., b. état, 19 000 F. Tél. 828-52-31.

centres de vacances

- Rech. direction colo vac. ou mais. fam. de vac. juil. si poss. Ecr. P.A. n° 718.

- Rech. monit. dipl. surv. baign. pr séj. juil. et août colo Hyères-83. Ecr. Lonzième, grpe scol. Chêne-Maillard, 45400 Saran-Fleury-les-Aubrais.

- Instce ay. exp. C.V. comme direct. adj. et assist. sanit. ch. emploi assist. sanit. juil. ou août, dipl. Cx rouge. Tél. (70) 07-82-91.

divers

- Enveloppes illustrées blanches utilisables pr corresp. personnelle 5 mod. : Hiroshima, Polynésie, Préhistoire, Nucléaire économi-que, Nucléaire Malville, 11 F les 95 (port comp.), C.C.P. Lyon 545737 R. MDPL, 142, rue des Alliés, 42100 St-Etienne.

- Poterie au pied des Cévennes. Doc. Atelier Bauzillois, 8, rue de la Plantade, St-Bauzille-de-Putois, 34190 Ganges.

- Nous éditons vite vos manuscrits de poé-sies, romans. Ed. Ivoire, 63112 Picherand.

- Association séjours linguistiques rech. **PROFESSEURS D'ALLEMAND ET ANGLAIS** ou délégués parents, ttes rég., comme cor-respondants. Rémunération. Club A 3, 8, rue St-Marc, 75002 Paris. Tél. 236-22-54.

- Association 1901 ensqts médecins orga-nise séj. 1 sem. 15 km Tanger hôtel 3^{**}, plage privée, pisc., tennis, équit., judo, karaté, Paris à Paris 2 250 F/sem. par pers. Ecr. AMI, 32, rue des Saules, 75884 Paris Cedex 18. Tél. 264-64-74.

- Créativité pour enfants. Pleine nature, toutes vacances scol. Tél. (62) 09-39-40. Le Carouet Monlezun, 32230 Marciac.

- Poterie, tissage, sculpture en Corrèze pour 11^e année, stages agréés promofaf. Ecr. Mahu, 19250 Meymac. Tél. (55) 72-41-20.

- Stage de poterie en Cévennes (grès). Ecr. Simonot, Mas Cassac, 30910 St-Julien-de-Cassagnas. Tél. (66) 85-65-65.

Directement du producteur au consommateur
CHAMPAGNE 1^{er} CRU
Gaston BÉVER, 51150 TOURS-SUR-MARNE

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

Croq'livre b

à la découverte du livre intégral

enfants de 9 à 12 ans



Auteurs : Groupe d'auteurs sous la responsabilité de J.-Y. et A. Le Bigot.

S R A

Société de recherche appliquée à l'éducation
92, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris - Tél. : 551.77.73



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

ZIPCODE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

LE PLUS ACTUEL ET LE PLUS COMPLET DES OUTILS PEDAGOGIQUES.

Vous êtes-vous jamais demandé combien d'enfants vous devront un jour leur vocation, voire la réussite de leur carrière?
 Vous ne le saurez jamais. Mais une chose est certaine c'est par l'éveil précoce d'une curiosité intelligente que vous leur apportez leur meilleure chance.

Un rendez-vous mensuel avec des journalistes réputés.

Martine Allain-Régnault, François de Closets, Albert Ducrocq, Henri de Saint-Blancat, Fabien Gruhier et les principaux responsables de la recherche scientifique en France collaborent à Sciences et Avenir. Dans leurs études et leurs enquêtes,

d'une rigoureuse exactitude scientifique, ils vous présentent aussi bien des problèmes scientifiques fondamentaux que des dossiers consacrés aux questions biologiques, médicales, agricoles ou sociales qui concernent l'homme et son avenir.

En plus : des numéros spéciaux

Les ordinateurs dans la vie quotidienne, l'avion, demain. La physique après Einstein... Quatre fois par an SCIENCES ET AVENIR consacre un numéro spécial à un grand sujet de la science traité en profondeur et dans tous ses aspects : la recherche et ses perspectives, les réalisations actuelles, les

applications concrètes et leurs coûts, interviews des chercheurs, des ingénieurs et des industriels... De véritables sommes, captivantes, qui permettent de faire le point et donnent au public cultivé une vue d'ensemble sur des sujets de grande importance.



Le Sikorsky S76 "Spirit", le plus moderne des appareils en service.

Des hélicoptères concurrencent l'avion

Dotés de deux turbines et d'un pilote automatique, les hélicoptères modernes sont à la fois rapides, puissants, sûrs, confortables et économiques. Ils commencent à s'attaquer au marché des avions d'affaires. Avec des chances de succès...



EN VOUS ABONNANT, VOUS ETES SUR DE NE MANQUER AUCUN NUMERO ET VOUS FAITES DES ECONOMIES pour un abonnement d'un an (simple ou complet) vous recevrez gratuitement 4 numéros sur 12



Coli (grosseye) des mutations génétiques.

L'avenir de la biologie

Chercheurs et biologistes du monde entier ont entrepris de mettre sur pied la biologie industrielle de l'an 2000. Déjà au Japon 4000 chercheurs travaillent dans l'industrie de la fermentation. Aux Etats-Unis, on attend avant cinq ans les premières retombées commerciales des manipulations génétiques. En France, si l'on possède les idées et les hommes, il faut non seulement obtenir les crédits mais aussi conjuguer les efforts pour que la biologie soit demain le pétrole de la France.



Le second pilier de la physique moderne

En posant la question de l'existence même du monde, la mécanique quantique se montre encore plus révolutionnaire que la relativité. C'est, aujourd'hui, un outil de travail quotidien des physiciens du monde entier. Ici, la figure dite d'interférence, expérience ultra-classique qui s'interprète par une théorie ondulatoire.

Le tokamak TFR 600 de Fontenay-aux-Roses.

Fusion : de l'énergie pour l'éternité
 Les résultats récemment obtenus justifient cet espoir. Mais plus les recherches progressent et moins la fusion ressemble à l'énergie "idéale" que l'on imaginait.

Pour vous abonner :

- Détachez ce bulletin et retournez-le à Sciences & Avenir Service Abonnements 99, rue d'Amsterdam 75008 - PARIS
- Faites une croix dans la case correspondant à la formule choisie.
- Joignez votre règlement à l'ordre de Sciences et Avenir par chèque bancaire, chèque postal ou mandat-lettre.

Abonnement 1 an simple : 12 numéros 80 F au lieu de 120 F ECONOMIE : 40 F

Abonnement 1 an complet : 12 numéros + 4 numéros spéciaux 120 F au lieu de 168 F ECONOMIE : 48 F

NOM _____
 Prénom _____
 N° _____ RUE _____
 Code postal _____
 VILLE _____